

LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Loiret

vosre Département



www.archives-loiret.fr

www.loiret.fr



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Photo de couverture : Soldats américains sur la place du Martroi à Orléans le 17 août 1944, AD45 7 Fi 347 (détail).



**LE LOIRET
LIBÉRÉ
1944-1945**



Le Loiret libéré 1944-1945

Un dossier du service éducatif des Archives départementales du Loiret

préparé par Sylvain Négrier

2025



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945





LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



SOMMAIRE

	Page
Introduction	6
Documents commentés	7
Chasser l'occupant	8
Restaurer l'ordre républicain	17
Construire une mémoire locale de la Libération	24
Fiches pédagogiques	33
Éléments de correction	40
Chronologie indicative	44
Sigles	45
Bibliographie	46

CREDITS ET REMERCIEMENTS

Ce dossier a été élaboré par Sylvain Négrier, professeur chargé de mission auprès du service éducatif des Archives départementales du Loiret, qui en a rédigé les textes. Ce travail n'aurait pas été possible sans le concours de Françoise Lemarié, responsable du service éducatif, dont les recherches ont été particulièrement précieuses, ni sans celui de Franck Meunier qui s'est chargé de numériser les documents. Toutefois c'est l'ensemble du personnel des Archives départementales qui a tout mis en œuvre pour que ce dossier se fasse dans les meilleures conditions. Enfin, ce travail a bénéficié du savoir des membres du jury du CNRD et de l'aide de ma collègue Marlène Jurado. Que toutes et tous en soient chaleureusement remerciés.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



INTRODUCTION

La Seconde Guerre mondiale semble un sujet d'étude inépuisable dont l'intérêt ne faiblit pas parmi les amateurs d'histoire. Conflit autant traumatique que fondateur pour nos sociétés contemporaines, il suscite sans cesse de nouvelles publications. Toutefois, à l'échelle du Loiret, les travaux restent épars, partiels ou inégaux. Il manque assurément une synthèse qui embrasse les différents aspects de cette guerre dans notre département.

Faute de pouvoir disposer d'un tel ouvrage, on peut s'appuyer sur des études plus réduites. Le service éducatif des Archives départementales du Loiret propose déjà un dossier intitulé *L'Année 1940 dans le Loiret*, lequel offre un aperçu de la manière dont la guerre s'est abattue sur le département. Les commémorations des 80 ans de la Libération invitaient à s'interroger sur la sortie de guerre du Loiret : c'est l'objet du présent dossier.

Compte tenu de la taille réduite qu'impose ce type de travail, il n'a pas été possible de survoler tous les thèmes dignes d'intérêt pour les années 1944 et 1945. C'est ainsi qu'a été laissée de côté, à regret, la question des camps de Pithiviers et Jargeau après la Libération, un sujet en soi, douloureux par bien des aspects et qui ne saurait supporter un traitement trop bref. De même la vie du Loiret pendant le premier semestre 1944 n'entrait pas dans le spectre du présent dossier malgré son intérêt évident. Les premières élections en 1945, déjà évoquées dans l'exposition itinérante *Loirétains citoyens ! Une histoire de la citoyenneté dans le Loiret*, n'ont pas été reprises ici non plus. Par ailleurs, la contrainte a aussi résidé dans la nécessité de se cantonner aux fonds, heureusement fort riches, disponibles aux Archives départementales, ce qui a éliminé de fait les points de vue américains et allemands sur la Libération. Seule exception, une carte inédite de la libération du Loiret à l'été 1944 a été conçue pour l'occasion, en espérant qu'elle rendra les services espérés, en particulier aux enseignants auquel ce dossier est destiné en priorité même s'il devrait intéresser un public plus large.

Pour le reste, l'angle adopté est autant que possible celui des acteurs de cette période pour donner chair aux moments de drames et de joies de l'épisode final de la guerre. Le plan du dossier entend rendre compte quant à lui des différentes étapes de cette Libération : après le temps des combats vient celui du retour à l'ordre républicain, puis celui de la construction d'une mémoire locale qui est, on peut le constater, toujours bien vivante.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



DOCUMENTS COMMENTÉS



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



CHASSER L'OCCUPANT

La progression des troupes alliées à partir du débarquement de Normandie le 6 juin 1944, puis de celui de Provence le 15 août, laisse entrevoir la libération du Loiret dès l'été. La Résistance intérieure s'y prépare et commence les opérations de sabotage préalables à l'arrivée des troupes libératrices. Des ordres ont été reçus et du matériel a été parachuté pour renforcer les maquis, quelques instructeurs accompagnant la cinquantaine de parachutages effectués entre mai et juillet 1944.

Le déraillement d'un train le 12 juillet au niveau du Pont des Granges à Conflans-sur-Loing, à quelques kilomètres au sud de Montargis, fait partie de ces initiatives visant à désorganiser la logistique ennemie en perturbant le trafic sur les voies de communication (document 1). Il est possible que les résistants en aient aussi profité pour se saisir de quelques biens présents dans les wagons ; toutefois s'agissant d'un train de voyageurs cela ne pouvait être l'objectif principal de la mission. En revanche un autre document rapporte que, deux jours plus tôt, un groupe de Francs-tireurs partisans (FTP) du maquis de Chambon a attaqué un convoi de ravitaillement pour récupérer, ou détruire selon le cas, matériel, nourriture et vêtements.

L'opération du Pont des Granges est documentée par des photos prises par le groupe de résistants qui en est à l'origine, les FTP du groupe « Hoche » d'Amilly. Ils sont menés par Jean Dunand, important chef de la Résistance dans le Loiret et futur membre du Comité départemental de libération (CDL). Le procédé utilisé pour le sabotage n'est pas détaillé mais les dégâts visibles sont spectaculaires, avec des wagons en travers des voies qui suggèrent que le train a été brutalement freiné dans sa course. Il s'agit tout autant de marquer les esprits que d'interrompre provisoirement une ligne stratégique qui rejoint Paris via Montargis.

À l'approche des moments fatidiques de la Libération, les accrochages, voire les affrontements, entre troupes allemandes et maquisards se multiplient et deviennent particulièrement meurtriers. L'historien Yves Durand a ainsi compté 82 résistants tués lors de la Libération. Parmi les combats les plus célèbres, celui de Chicamour, le 12 août sur la commune de Sury-aux-Bois, voit des maquisards attaquer un convoi allemand empruntant l'actuelle route départementale 2060. Huit ou neuf d'entre eux, selon les sources, sont tués lors de cette embuscade, d'autres sont blessés, preuve de l'intensité des échanges de coups de feu.

Néanmoins le combat le plus connu et le plus violent oppose le 14 août les troupes d'occupation à celles du maquis de Lorris. Ce dernier s'est renforcé les semaines précédentes grâce à l'arrivée de plusieurs groupes de résistants et de réfractaires du Service du travail obligatoire (STO), rassemblés en vue de contribuer à la libération du Loiret aux côtés des forces alliées. Conscients que ces quelque 600 hommes, cachés en forêt d'Orléans et répartis en quatre compagnies sous le commandement de Marc O'Neill, constituent un danger supplémentaire alors que les Américains se font menaçants à l'ouest du département, les Allemands passent à l'action. Leurs



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



500 soldats, motorisés et lourdement armés, encerclent le carrefour d'Orléans, rebaptisé depuis carrefour de la Résistance, et vers 13h30 déboulent de toutes les routes. Ils ne trouvent qu'une vingtaine de personnes, essentiellement des hommes employés sur un chantier forestier et qui nient connaître l'existence et l'emplacement d'un quelconque maquis. Les Allemands ne sont pas dupes et les exécutent. Les maisons forestières autour du carrefour sont incendiées. S'ensuivent, le même jour et le lendemain, des opérations pour débusquer les maquisards en forêt d'Orléans.



Document 1 : train victime d'un acte de sabotage à Conflans-sur-Loing le 12 juillet 1944 (AD45, 1 J 2526).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



À la suite de ces combats, la Résistance découvre un charnier contenant huit cadavres à environ 1,5 km du carrefour d'Orléans, au croisement des routes de la Fontenelle et de la Couâme. Les maquisards sont si choqués par l'état des corps qu'ils en font une photo et qu'un rapport est rédigé dans la foulée pour documenter ce qui peut être vu comme un crime de guerre (documents 2 et 3). Les malheureux ont vraisemblablement dû creuser la fosse où ils ont été ensuite jetés, l'un d'eux a les pieds liés par sa ceinture et tous leurs visages sont méconnaissables. L'identification ne sera possible que grâce à la description de leurs vêtements. Le ton du rapport, qui évoque Dante et son enfer, montre l'effroi et le dégoût de cette macabre découverte, « témoin accablant du passage des barbares ».



Document 2 : charnier découvert par les maquisards de Lorris le 14 août 1944 (AD45, 1 J 2526).

Le 16 août, les maquisards se rassemblent à Vitry-aux-Loges, prêts à contribuer activement à la libération du Loiret. En effet, la veille, les troupes alliées sont entrées dans le département par l'ouest. Sous les ordres du général Patton, la troisième armée des États-Unis pousse l'ennemi, aux abois, à se replier vers l'est. La progression est assez linéaire, de la libération de Coulmiers et Beaugency le 15 août à celle de Briare dix jours plus tard. De son côté la Résistance a pris les devants en délivrant Châteauneuf-sur-Loire le 17 août, après quoi les maquisards rejoignent les Américains à Orléans. Conformément aux instructions reçues, les troupes alliées



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



laissent le soin aux locaux de traverser la Loire pour libérer le sud du département tandis qu'elles progressent vers l'est et le nord, embarquant néanmoins des maquisards dans leur sillage. Ils s'illustreront lors de la libération de Paris.

14.08.1944

assassinats commis par les Allemands le Lundi 14 Aout 1944

Dans un coin de la Forêt Domaniale d'Orléans, du cantonnement aménagiste de LORRIS, coupe VI C3, dans cette parcelle à l'angle du carrefour formé par les routes de la Fontenelle et de la Couâme

Route de la Fontenelle

à quelques mètres, toute l'horreur pestilentielle qui permet de penser que ~~xxx~~ Dante n'a rien dit.

Au fond d'un trou peu profond, qui permet de penser que les malheureuses victimes ont été dans l'obligation de creuser leur propre tombe, huit formes humaines, huit masses sombres entassées les unes sur les autres.

Aucun papier ne permettant leur identification, seul le signalement de chacun, d'après les vêtements dont ils étaient vêtus permettra, par la suite, de les identifier.

Ils ont été jetés pâle-mêle, en pleine terre, comme des bêtes
Des restes d'hommes, au visage non reconnaissable, cette chose que le linceul n'a point encore enveloppée et recouverte, cela a été ceux qui ont lutté jusqu'à la mort.

Il y a quelque part, dans nos communes voisines, des parents une femme, qui ne savent pas encore que celui dont ils espèrent le retour, de celui dont ils contemplent furtivement le portrait sur le mur ou dans le portefeuille n'est plus rien que cet amas de chair souillée, témoin accablant du passage des barbares.

C'est tout ce qui reste de ceux qu'on a découverts, assaillis par les mouches, en cet état qui vous fait frémir d'horreur rien que d'en parler pour peu qu'on ait vu et respiré.

Tout près de là, à une vingtaine de mètres, les restes apparents d'un repas pris par les tortionnaires dont le sang de leurs victimes ne dérangea en rien l'appétit bestial des bourreaux.

D'autres parties de la forêt, non loin de là, ont été également témoins, sous un autre aspect, de faits identiques.

Ces morts de la dernière heure, c'est la signature sanglante de l'ennemi en déroute.

Tel fut découvert le Charnier des Routes de la Fontenelle et de la Couâme.

P.S/ Ignominie féroce - Il vient d'être procédé à la relève, à l'identification et à la mise en bière des Corps, l'infamie se perpétue et une vision nouvelle, toute de cruauté, révèle que le dernier martyr se trouvant au fond de ce trou sanguinaire, avait les jambes attachées avec sa propre ceinture, un Inconnu qui portera le n° 25 en attendant la reconnaissance par sa famille.

NOMS DES VICTIMES :

N° 18 - BRAULT Camille	N° 22 - GREUIN René
N° 19 - MARJOLET Victor Henri	N° 23 - GREUIN Roger
N° 20 - SZCZEPANJAK Romain	N° 24 - BAUDRON Jean
N° 21 - MENTHE Marcel	N° 25 - RADAI Stanislas

fait à LORRIS, aout 1944
Armand BESSON

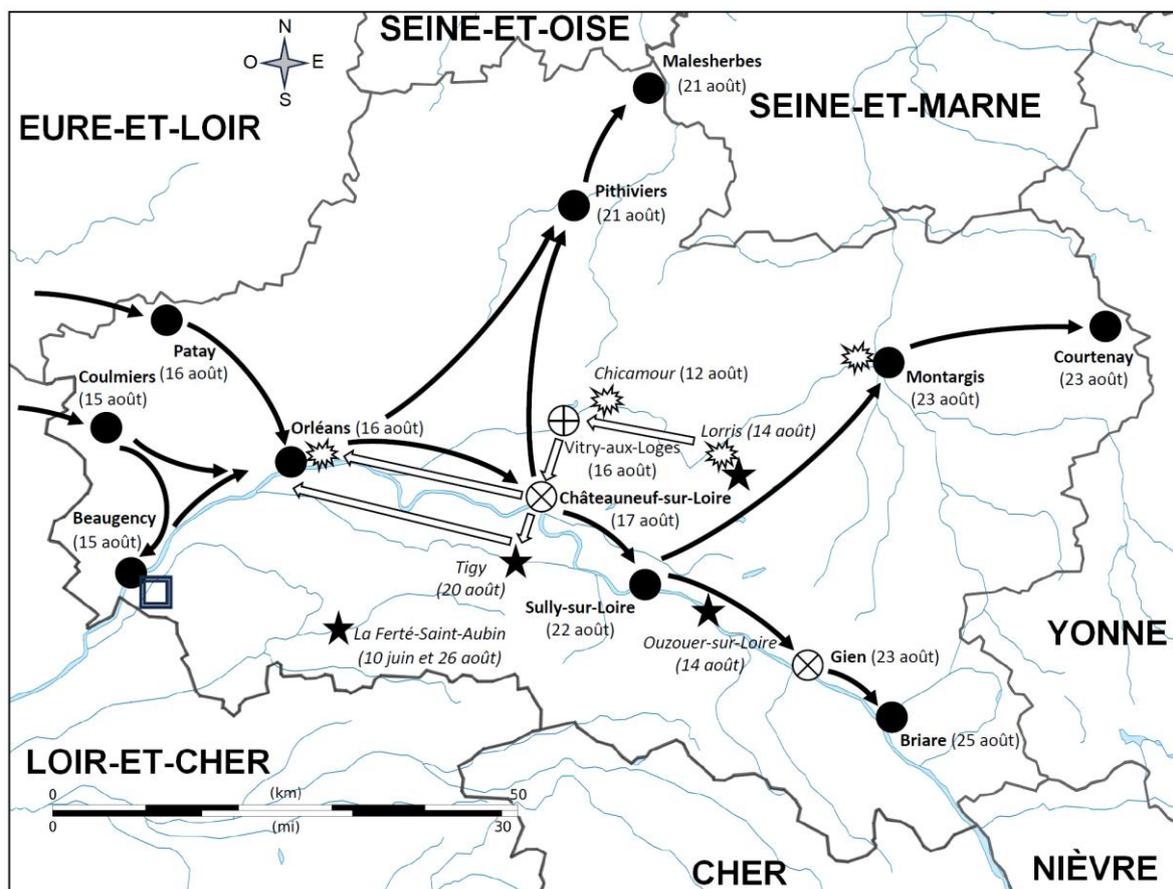
Document 3 : rapport d'Armand Besson sur les exactions commises par les troupes d'occupation contre des résistants du maquis de Lorris le 14 août 1944 (AD45, 1 J 2526).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Si le processus de libération dans ses grandes lignes est assez clair, la situation de l'époque est plus chaotique que ne le laisse penser une carte qui simplifie forcément les événements (document 4). À Patay par exemple, les Allemands font sauter un train le soir du 15 août avant de se replier. Les Américains arrivent le lendemain, des prisonniers sont faits dans les environs parmi les ennemis en fuite, mais le 17 août les Allemands reviennent libérer leurs prisonniers et contrôler le village pour la journée, avant de repartir dans la soirée ! Ce genre de moments où l'incertitude règne sont nombreux durant la dizaine de jours qu'a duré la libération du Loiret, et il ne peut être question de les recenser tous ici. Le cas de Patay constitue néanmoins un bon témoin des flottements qui ont pu subsister pendant une courte période.



Les initiatives de la Résistance

- ⇒ Mouvement des troupes des maquis
- ⊕ Point de rassemblement des troupes des maquis
- ⊗ Ville libérée par la Résistance

L'avancée des Alliés

- Mouvement des troupes alliées
- Ville libérée par les troupes alliées

Des Allemands sur la défensive

- ☼ Principaux combats
- ★ Exactions des troupes allemandes
- Reddition de la colonne Elster (16 septembre)

Document 4 : carte de la libération du Loiret à l'été 1944 (conception : Sylvain Négrier).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



On le voit, l'occupant a défendu le terrain plus que ne le suggère l'impression de rouleau compresseur laissée par les troupes alliées en août 1944. Les combats se concentrent aux abords des villes d'Orléans et de Montargis, mais ont lieu aussi, plus épisodiquement, aux hasards des rencontres entre soldats ennemis, comme à Malesherbes le 21 août. Toutefois les Allemands préfèrent souvent quitter les lieux face à l'avancée des Américains pour éviter que leur retraite ne tourne au sauve-qui-peut. C'est le cas à Pithiviers le 20 août à 23h30 après des négociations entre le maire et la Wehrmacht, à Sully-sur-Loire le 22 août avec un départ spontané des troupes d'occupation...

Plus tragique, les derniers moments de l'Occupation voient se dérouler d'ultimes exactions de la part de soldats allemands mus par une haine attisée par l'idéologie nazie et désinhibés face à la violence la plus cruelle. Outre les maquisards fusillés le 14 août en forêt d'Orléans, il faut signaler les martyrs de Tigy, six civils, dont un enfant, et trois maquisards lâchement assassinés le 20 août par un détachement de la sinistre division Das Reich, tristement célèbre pour le massacre d'Oradour-sur-Glane, mais aussi les quatre résistants envoyés pour négocier avec l'ennemi à La Ferté-Saint-Aubin, sans armes et drapeau blanc à la main, eux aussi froidement exécutés le 26 août. Cette dernière commune avait déjà connu, le 10 juin, la tragédie de la ferme du By au cours de laquelle des dizaines de jeunes maquisards avaient été exécutés.

La libération d'Orléans, le 16 août, a donné lieu aux scènes les plus spectaculaires à défaut d'avoir suscité des combats acharnés. L'entrée des chars Sherman dans la ville en constitue l'acmé abondamment photographié. La tradition insiste sur leur arrivée par le faubourg Bannier qui a débouché sur un court affrontement avec l'occupant place Gambetta. Cependant les Archives départementales conservent des clichés qui ont pu être localisés avec certitude faubourg Saint-Jean, ce qui prouve que les Américains sont aussi entrés par l'ouest, sans doute en provenance de Beaugency libérée la veille. L'une de ces photographies livre quelques détails intéressants : un soldat américain tout sourire, un autre qui fait signe d'avancer, une jeune personne qui salue les libérateurs, un drapeau français accroché à une façade (documents 5 et 6). L'ambiance ne montre pas une grande effervescence, ce qui laisse penser que le moment tendu du face à face avec l'ennemi est déjà passé. Sans doute ces troupes sont-elles entrées dans la ville alors que leurs camarades arrivés par le nord avaient préalablement assuré la sécurité des lieux.

Les troupes allemandes sur place n'ont guère eu d'autre choix que de se replier ou de se rendre. Dans ce cas, les photos témoignent de la revanche sur l'occupant en montrant des prisonniers alignés comme des trophées (document 7). Ils sont ici rassemblés place de l'Étape, alignés mains sur la tête, surplombés par une population perchée sur le parvis du théâtre et surveillés par des GI's qui ont l'air relativement décontractés. C'est une petite revanche pour les Orléanais qui ont subi la présence allemande durant quatre ans, sans désir d'humiliation pour autant.



**LE LOIRET
LIBÉRÉ
1944-1945**



Document 5 : entrée des chars américains par le faubourg Saint-Jean d'Orléans le 16 août 1944 (AD45, 15 Fi 7 71).



Document 6 : entrée des chars américains par le faubourg Saint-Jean d'Orléans le 16 août 1944, détails (AD45, 15 Fi 7 71).



Document 7 : prisonniers allemands place de l'Étape à Orléans le 16 août 1944 (AD45, 15 Fi 24 97)



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



L'avancée des troupes alliées dans le département est mal documentée par les sources locales qui ne s'attachent qu'à pointer la date de libération des principales communes du Loiret. Si cela permet de déduire les sauts de puce effectués par l'armée américaine sur la rive droite de la Loire jusqu'à Briare, il en va différemment de la progression vers Pithiviers et Montargis, qui a sans doute démarré de Châteauneuf-sur-Loire, sans certitude néanmoins. Les mouvements indiqués sur la carte sont donc à prendre avec précaution (document 4). En l'état de nos connaissances, seules des sources issues directement de l'armée américaine pourraient confirmer ces suppositions.

En revanche on peut affirmer avec certitude que le Loiret est entièrement libéré à la mi-septembre 1944. Au début du mois les maquisards prennent le contrôle du sud de l'agglomération orléanaise et toute résistance allemande cesse avec la reddition de la colonne Elster à Beaugency le 16 septembre. Forte d'environ 18 500 hommes placés sous le commandement du général Botho Elster, elle rassemble des soldats en repli issus de diverses divisions de la Wehrmacht. Sa reddition est officiellement signée à Issoudun le 10 septembre mais il est convenu que le dépôt des armes se fera devant les troupes américaines à Beaugency, au grand dam de la Résistance, maîtresse d'œuvre de cette victoire et qui supporte mal de voir autant d'ennemis armés traverser la Sologne.

Si le Loiret est libéré, ce n'est pas le cas de l'ensemble du territoire national. Les membres des Forces françaises de l'Intérieur (FFI), devenus inutiles pour mener une guérilla intérieure, se voient offrir le choix entre retourner à la vie civile ou intégrer l'armée régulière pour poursuivre le combat. C'est le cas de ceux qui rejoignent les Forces françaises de l'Ouest (FFO) chargées de réduire les « poches » allemandes sur l'Atlantique. Une photo-souvenir évoque cet épisode (document 8). On y voit un jeune homme en tenue civile posant devant un camion militaire venu du Loiret et affecté aux troupes françaises servant aux abords de la poche de Royan. On y lit distinctement « Lesparre » (commune du Médoc et probable lieu de stationnement du camion), « Orléans », « Montargis » et « Pointe de Grave » (qui fait face à Royan). Au verso : « VIVE les FFO. Camion cabine avancée. Lesparres [sic] remercie Montargis et Orléans. Pointe de la Grave ». Les remerciements concernent visiblement l'envoi du véhicule, avec une insistance pour les communes d'Orléans et Montargis qui l'ont fourni ou financé, cependant il n'est pas exclu qu'il ait été accompagné d'hommes venus du Loiret. Toujours est-il que cette participation à l'effort de guerre a été jugée digne d'être immortalisée. La poche de Royan n'est finalement vaincue qu'en avril 1945, alors que la fin de la guerre sur le sol européen est imminente.

Ainsi se termine la phase militaire de la Libération. Échappant à une tutelle américaine (*Allied Military Government of Occupied Territories, AMGOT*), la France doit désormais gérer la sortie du conflit et se réorganiser. Dans le Loiret, des hommes et des femmes vont s'employer à restaurer l'ordre républicain.



**LE LOIRET
LIBÉRÉ
1944-1945**



Document 8 : jeune homme posant devant un camion militaire près de Royan vers la fin de 1944 (AD45, 7 Fi 892).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Il n'est donc guère étonnant que le tout premier arrêté préfectoral signé par André Mars, le 21 août 1944, concerne la réglementation du port d'armes et d'insignes (document 9). Si l'heure n'est pas encore venue de dissoudre les FFI, il faut se prémunir de toute usurpation en régulant les autorisations officiellement accordées. En conséquence, les brassards doivent être revêtus du cachet de la préfecture, la seule présence du drapeau tricolore, des lettres FFI ou d'une croix de Lorraine ne suffisant plus. Les bénéficiaires de cette mesure doivent en outre avoir sur eux un papier témoignant de l'autorisation réglementaire dont ils jouissent. Enfin, dans le contexte d'une libération du département et de la région toujours en cours, les résistants restent incontournables, aussi le quartier général des FFI est-il habilité à recevoir les armes et munitions qu'auraient gardées des personnes « non autorisées » au même titre que les services de police et de gendarmerie. En réalité il est assez peu probable que les détenteurs de ces armes aient spontanément accepté de s'en dessaisir.

Si André Mars, représentant le GPRF, incarne l'État, les pouvoirs locaux sont dans l'attente d'un renouvellement que seules de futures élections pourront assurer. Une solution provisoire a été trouvée avec l'ordonnance du 21 avril 1944 qui crée les Comités départementaux de libération (CDL), instances de transition composées de résistants et censées disparaître rapidement une fois l'occupant chassé.



Document 10 : photo des membres du Comité départemental de libération du Loiret (sans date, vers 1944, AD45, 1 J 2526).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Jean Dunand, déjà évoqué plus haut, a conservé une photo du CDL du Loiret parue dans la *République du Centre* à une date non précisée (document 10). Il s'est identifié par un double marquage, une étoile rouge et un trait de feutre vert. Parmi les résistants présents sur le cliché, on peut noter la présence d'une seule femme, Renée Delattre, membre du Parti communiste à partir de 1942 et agent de liaison avec la direction parisienne. Logiquement elle appartient à l'Union des femmes françaises, organisation liée au parti communiste (PCF), et elle est chargée des questions de ravitaillement au sein du CDL. Toutefois les personnalités centrales du comité sont Georges Carré, son président, et l'abbé Paul Guillaume, curé et maire d'Ardon. Membre actif de la Résistance et autorité respectée, ce dernier est aussi le premier historien de la Résistance dans le Loiret, participant même comme correspondant départemental aux travaux du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale fondé par l'historien et résistant Henri Michel en 1948¹.

Si le CDL a un rôle central dans le retour de l'ordre républicain, en particulier par sa régulation de l'épuration, le GPRF entend affirmer son autorité directe sur tout le territoire libéré, reléguant rapidement le CDL à un rôle consultatif. Quoi de mieux qu'une visite officielle du plus éminent représentant de cette République retrouvée pour affermir ce pouvoir toujours en construction à ce moment-là ? Le général de Gaulle, fort de son triomphe parisien, n'hésite pas à se montrer à la population française pour solliciter son précieux soutien. Il se rend ainsi à Orléans le 18 septembre 1944 pour assister à des cérémonies officielles et prononcer un discours du haut du balcon de la Chambre de commerce, place du Martroi (document 11). Depuis sa position, il peut mesurer l'ampleur des dégâts que la guerre a infligés à la ville. Les parcelles du sud-ouest de la rue Bannier sont entièrement rasées, de même que la partie occidentale de la place du Martroi, à l'exception de la façade de la Chancellerie qui est laborieusement maintenue debout par des étais². Sous ses yeux, la statue équestre de Jeanne d'Arc menace de basculer car son socle a été gravement endommagé par les derniers combats.

Cette venue est l'occasion pour les Orléanais de découvrir un homme dont l'image a peu circulé durant les années d'Occupation et de prendre la mesure de la stature, dans tous les sens du terme, de l'homme du 18 juin. Si le bas du corps est masqué par le drap d'apparat qui habille le balcon, le buste du général se présente aux yeux de l'assistance dans toute la force que lui confère à la fois sa carrure et l'uniforme militaire qui le couvre. C'est en chef de guerre que de Gaulle veut se montrer et s'imposer. Il a néanmoins laissé de côté son képi : dégagé de tout couvre-chef, son visage s'offre aux regards curieux d'une population qui en a longtemps été privé par la censure. Il ouvre ses larges bras en les dressant légèrement vers le haut, un peu à la manière des anciens orants. Par ce geste, devenu iconique chez lui, il cherche

¹ Sur l'abbé Guillaume, voir aussi son activité en 1940 dans le dossier du service éducatif *L'année 1940 dans le Loiret*, 2013, p. 21-24.

² Sur les destructions engendrées par les bombardements allemands de 1940, voir *L'Année 1940 dans le Loiret*, 2013, p. 11-13.



**LE LOIRET
LIBÉRÉ
1944-1945**



l'approbation populaire qui fonde sa légitimité politique. Ce ne sera pas la seule visite du général à Orléans : il y reviendra en 1959 pour présider les fêtes johanniques, dans un tout autre contexte politique mais sans doute avec le même objectif.



Document 11 : Le général de Gaulle au balcon de la Chambre de commerce d'Orléans, place du Martroi (18 septembre 1944, AD45, 15 Fi 24).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Le retour de l'ordre républicain exige l'épuration. Il n'est pas concevable que des personnes compromises par un soutien zélé au régime de Vichy ou pire, par une collaboration active avec l'occupant, puissent sans encombre prétendre servir la République rétablie. De très nombreux dossiers tentent d'établir le degré de compromission d'individus qui ont frayed avec l'ennemi, plus ou moins activement, plus ou moins discrètement. Le cas de P., chef de division à la préfecture, en fournit un exemple caractéristique (document 12 et transcription page suivante).

4 Septembre 1944

M. P. , chef de Division
à la Préfecture d'Orléans

Arriviste doué d'une grande aptitude d'adaptation -
A été collaborateur non par conviction, mais par intérêt -
Exécuteur de basses besognes de Martin-Gandé, a accepté les
fonctions de Directeur des Camps d'Internement des Juifs,
communistes et franc-maçons en échange du titre de chef
de division -
A accompli sa tâche avec beaucoup de zèle en contact permanent
et en étroite liaison avec la Gestapo et la Kommandantur -
A fait œuvre de propagandiste de la politique de Vichy, soit
aux côtés de M. Martin-Gandé, soit en qualité de délégué de ce
dernier dans de nombreuses manifestations dont les comptes-
rendus figurent dans la presse locale -
Jouissait de la confiance des pouvoirs publics, au même titre
que les fonctionnaires de la police, lorsqu'il s'agissait de
donner satisfaction à la Sicherheitspolizei, ainsi en témoi-
gne la copie ci-jointe de la lettre préfectorale du 25 mai 1943
n° 4/11/43 -
Sa ferme conviction dans la victoire allemande a été ébranlée
au cours de l'année 1943 -
A avoué dans des conversations privées s'être trompé et avoir
eu mal -
A partir de ce moment a joué le double jeu et, sans cesser sa col-
laboration avec les allemands dans la chasse aux Juifs, a pris en
rendant quelques services aux persécutés, des assurances contre un
changement de fortune -
Son maintien à un poste-vedette ou son ascension à un poste supé-
rieur constituerait un défi à l'opinion, publique et il paraît
urgent, tant dans son propre intérêt qu'au point de vue de l'égur-
nation, qu'il rentre dans l'œuvre de la retraite avec cessation de
services immédiats.

Document 12 : dossier d'épuration de P., chef de division à la préfecture du Loiret sous l'Occupation (commission d'épuration, document anonymisé, 4 septembre 1944, AD 45, 11 R 73).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



4 Septembre 1944

M. P. , chef de Division
à la préfecture d'Orléans

Arriviste doué d'une grande aptitude d'adaptation.

A été collaborateur non par conviction mais par intérêt.

Exécuteur de basses besognes de Martin-Sané, a accepté les fonctions de Directeur des Camps d'Internement des juifs, communistes et francs-maçons en échange du titre de chef de division.

A accompli sa tâche avec beaucoup de zèle en contact permanent et en étroite liaison avec la Gestapo et la Kommandantur.

A fait œuvre de propagandiste de la politique de Vichy, soit aux côtés de M. Martin-Sané, soit en qualité de délégué de ce dernier dans les nombreuses manifestations dont les comptes-rendus figurent dans la presse locale.

Jouissait de la confiance des pouvoirs publics, au même titre que les fonctionnaires de la police lorsqu'il s'agissait de donner satisfaction à la Sicherheitspolizei, ainsi qu'en témoigne la copie ci-jointe de la lettre préfectorale du 29 mai 1943.

Sa ferme conviction dans la victoire de l'armée allemande a été ébranlée au cours de l'année 1943.

A avoué dans des conversations privées s'être trompé et avoir mal misé.

À partir de ce moment a joué le double jeu et, sans cesser sa collaboration avec les allemands dans la chasse aux juifs, a pris en rendant quelques services aux persécutés, des assurances contre un changement de fortune.

Son maintien à un poste-vedette ou son ascension à un poste supérieur constitueraient un défi à l'opinion publique et il paraît urgent, autant dans son propre intérêt qu'au point de vue de l'épuration, qu'il rentre dans l'ombre de la retraite avec cessation de services immédiats.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Le dossier de P. est accablant, le rapport multipliant les points problématiques soulevés par son attitude sous l'Occupation. Tout ou presque y passe : non seulement ce personnage a été un « propagandiste » de Vichy, un affidé du préfet collaborateur Jacques Martin-Sané³, un opportuniste sans vergogne qui a négocié sa promotion en acceptant l'odieuse charge de superviser les camps d'internement du Loiret, mais il est aussi accusé d'intelligence avec l'ennemi pour avoir servi les intérêts de l'occupant allemand que ce soit auprès de la Gestapo (police politique des nazis), de la Kommandantur (commandement de l'armée allemande) ou de la Sicherheitspolizei (dite Sipo, police de sûreté chargée notamment de la traque des opposants et ennemis désignés par les nazis).

À la lecture du rapport, on se demande pourtant si le pire n'est pas l'absence de toute morale, de toute colonne vertébrale idéologique chez cet homme. On ressent le dégoût qu'il inspire au rédacteur qui met en avant son « arrivisme » dès les premiers mots, qui s'offusque qu'il ait contribué aux persécutions des Juifs, communistes et francs-maçons, qui méprise son revirement opportuniste et son double jeu à partir de 1943. On notera l'accent mis sur sa participation à la « chasse aux Juifs » en même temps qu'il rendait des services à quelques israélites pour prendre des « assurances en cas de changement de fortune ». Ce rapport de septembre 1944 montre la conscience précoce parmi les Français du caractère particulièrement insupportable et contraire à toutes les valeurs républicaines du sort réservé aux Juifs, alors même que n'a pas encore eu lieu la découverte de l'horreur des camps.

La solution proposée pour refermer le dossier de ce sinistre personnage a de quoi surprendre puisqu'il s'agit d'une simple mise à la retraite, ce qui paraît bien peu au regard de tout ce qui lui est reproché. Cela dit néanmoins quelque chose sur la manière dont a été pensée et gérée l'épuration officielle en France : mansuétude pour les cas les plus bénins, compromis pour les personnages trop impliqués pour passer entre les gouttes, procès seulement dans les cas considérés comme graves.

On peut voir dans ce processus d'épuration « clémente » à la fois une volonté d'aller vite pour passer à la reconstruction matérielle et morale du pays, la nécessité de ne pas se priver immédiatement de compétences dont le pays a besoin et le retour à un esprit républicain qui excluait d'imiter les pratiques violentes de l'ennemi, qu'il s'agisse de Vichy ou de l'Allemagne nazie. On comprend également la frustration de certaines victimes et le resurgissement d'affaires liées à la guerre quelques décennies plus tard : toutes les dettes n'ont pas été effacées à la Libération.

³ Jacques Martin-Sané (1907-1977) a été successivement sous-préfet de Montargis en novembre 1940, directeur de cabinet puis préfet délégué auprès du préfet Jacques Morane jusqu'en décembre 1941 et finalement préfet du Loiret du 6 décembre 1941 au 3 mars 1943, pour s'en tenir à sa carrière loirétaine. Il exerce donc de grandes responsabilités au moment où les camps d'internement du département connaissent une forte activité en lien avec l'entreprise génocidaire. Épargné par l'épuration, il conserve après la guerre ses convictions d'extrême droite et défend, en tant qu'avocat, des pétainistes notoires et même Hélie de Saint-Marc, putschiste en 1961.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



CONSTRUIRE UNE MÉMOIRE LOCALE DE LA LIBÉRATION

Avec la fin de la guerre émergent les premières formes de mise en mémoire du conflit. Bientôt une déferlante de récits, témoignages, souvenirs submerge le pays. À l'instar de ce qui s'était passé après la Première Guerre mondiale, les années qui suivent immédiatement la Libération sont propices aux différentes formes d'exploitation de cette histoire immédiate, avec la conscience, chez les Français, d'avoir traversé une période exceptionnelle à plus d'un titre. Cela va naturellement jusqu'à l'exploitation pécuniaire de ce qu'il faut bien appeler une mode, comme le montre la marque de fabrique reproduite ci-dessous.

La marque ci-dessous, qui peut varier de dimensions, est appliquée de toute manière appropriée sur les articles qu'elle sert à désigner, lorsque leur nature le permet, ainsi que sur les boîtes, enveloppes, récipients et emballages les renfermant.

Ladite marque est applicable également sur les étiquettes, lettres, factures, papiers de commerce, publicité et enseignes du déposant.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE d'ORLEANS.

N° 1893

Dépôt du 7^{sept} 1946 9 heures
au nom de :

Monsieur BRIL Maurice, Eugène, Jean demeurant à SAINT-AY (Loiret).
Représenté par : mademoiselle Cardot
habitant demeurant à Orléans
12 rue de Gansonnet
Mandataire, suivant pouvoir s.s.p en date du 5 Juillet 1946, enregistré.

Destinée à désigner :
Ecaille, ivoire, nacre, corail, baleine, corne, os bruts ou dégrossis, cuirs et peaux préparés, caoutchouc et analogues en feuilles, fils, tuyaux, fils et tissus de laine ou de poils, fils et tissus de soie, bijouterie, orfèverie, joaillerie vraie ou fausse, maroquinerie, éventails, bibeloterie, vannerie fine, imprimés, papiers & cartons, papeterie, librairie, articles de bureau, encres à écrire, à imprimer et à tampon, reliure, articles de réclame.

(classes : 6, 10, 44, 45, 56, 57 et 72).

Le Déposant: M. Cardot
Le Greffier: A. Guille

Le Déposant: M. Cardot
Le Greffier: A. Guille

Document 13 : marque de fabrique déposée le 7 septembre 1946 (AD 45, 1164 W 109317).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Un entrepreneur de Saint-Ay, Maurice Bril, a visiblement senti le potentiel commercial de cet intérêt pour le conflit qui venait de s'achever. Ainsi dépose-t-il une marque on ne peut plus explicite : une croix gammée sur une flaque de sang, avec pour légende « Français souviens-toi ». L'encre rouge utilisée pour le dépôt de la marque renforce l'effet visuel et l'injonction faite au lecteur. Paradoxalement, une célèbre affiche du régime de Vichy produite en 1940 emploie la même formule, mais il ne faut pas y voir autre chose qu'une coïncidence.

La liste des produits sur lesquelles peut figurer cette marque paraît sans fin, et hétéroclite au possible. Les nécessités légales ont poussé à un tel excès, tout oubli pouvant entraîner une utilisation abusive de la marque par un concurrent. Dans cette diversité, il faut voir un dénominateur commun : la fabrication d'objets souvenirs. La mise en production de tels objets ornés d'une iconographie frappante et patriotique, aisée à décoder pour le consommateur de l'époque, doit donc répondre à l'attente supposée de la population française un an après la fin de la guerre. Aucune trace de ces objets n'a été retrouvée, ce qui ne veut pas forcément dire qu'ils n'ont jamais existé. L'initiative révèle néanmoins comment une mémoire immédiate du conflit s'est installée.

Si ces objets souvenirs répondent à une mode éphémère, il n'en va pas de même des témoignages. Leur fonction est dans un premier temps de donner chair à une expérience singulière que l'on souhaite partager avec ses contemporains, dans un deuxième temps de servir à l'histoire en rapportant des faits vécus qui peuvent être mis en rapport avec d'autres du même type pour constituer un tout cohérent disponible pour les générations à venir. L'article publié par la *République du Centre* le 2 juin 1945 s'inscrit dans cette double direction, avec la particularité de s'attacher au sort de femmes orléanaises revenues de l'enfer concentrationnaire (document 14).

Le récit fait quelques concessions au style journalistique et ne manque pas de souligner, à juste titre, les cruautés subies, mais adopte un ton relativement distancié en s'abstenant de toute citation directe. Nuls guillemets dans cet article, la voix des femmes passe par un filtre, dont on ignore le nom puisque cette intermédiation n'est pas signée. Les informations apportées paraissent néanmoins de première main, signe d'une reconstitution fidèle du parcours de ces femmes. Plusieurs sont nommées mais il semble que le journaliste ait rencontré seulement deux femmes, « revenues les premières » : « Mme Montant », de son nom de jeune fille Yvonne Tremillon, épouse d'Henri Montant, et « Mme [Suzanne] Chevallier », épouse de Jacques Chevallier et désignée après quelques paragraphes comme principale source du récit. Les deux couples font partie du maquis de Samatha basé à Sandillon. À la différence de la plupart des autres maquis, ce groupe de résistants n'a pas engagé de lutte armée contre l'occupant, son rôle étant de réceptionner le matériel parachuté puis de le redistribuer. Bien que prêt très tôt pour les tâches qui lui étaient confiées, il n'a été actif que pendant un mois, de fin mai à fin juin 1944.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



ORLÉANS

Les rescapés de l'enfer

Les Orléanaises rapatriées nous racontent leur calvaire

Les Françaises, comme les Français se sont dévoués à la cause de la Résistance et beaucoup d'entre elles ont payé de leur liberté et souvent de leur vie leur attachement à la Patrie.

De nombreuses femmes furent déportées astreintes aux plus durs travaux, soumises à toutes les rigueurs du froid et de la faim, victimes des pures brutalités, des pires horreurs.

Deux Orléanaises déportées, Mmes Chevalier et Montant, sont revenues les premières. Il y a quelques jours, après un long séjour au camp de Ravensbrück.

Le 1^{er} août 1944, à la suite d'une trahison, la Gestapo découvrit le maquis de « Samatha » et procéda à un coup de filet à Orléans à Sandillon, Marcilly, etc.

Plusieurs femmes étaient arrêtées en même temps que leurs maris. Parmi elles se trouvaient notamment Mmes Montant, Bernard, Coutelier, Chevalier, Gibault, Mallet, etc.

Les interrogatoires à la Gestapo d'Orléans furent rapides.

Le traître avait bien fait son métier et les Allemands étaient au courant de toute l'organisation.

Toutes les personnes arrêtées furent incarcérées rue Eugène Vignat. Elles ne devaient pas y rester longtemps.

Le 5 août, devant l'avance américaine, la prison fut vidée. Les hommes furent envoyés à Compiègne et les femmes à Bonainville.

Le 15 août, quelques jours avant la libération de la région parisienne ce fut le départ pour l'Allemagne ; seules restèrent à Bonainville quelques femmes très âgées et les femmes enceintes.

Lorsque leurs compagnes furent rassemblées, dans la cour pour le départ, elles virent aux fenêtres leur faire un geste d'adieu. Un S.S. tira aussitôt des coups de feu dans leur direction.

Entassées à raison de 65 par wagon, elles parlèrent pour un excit qui devait durer pres d'un an.

Mme Chevalier, nous en raconte les principales épreuves.

Jusqu'à la frontière le trajet fut adouci par la « Four-Rouge » qui, à chaque halte, venait reconforter les déportées et les ravitailler.

En Allemagne, le ravitaillement fut, on s'en doute, fort réduit jusqu'à l'arrivée au trop fameux camp de Ravensbrück.

Une vingtaine d'Orléanaises s'y trouvèrent rassemblées. Elles retrouvèrent entre autres une de nos concitoyennes bien connue, Mlle Cormier, ancienne institutrice.

Dès l'arrivée, après la désinfection, les déportées durent donner tous leurs vêtements.

On leur remit une chemise, un pantalon et une robe — souvent une robe de soie — marquée devant et derrière par une grande croix en tissu d'une couleur tranchant sur celle de la robe. C'était la livrée du camp.

C'est avec ces vêtements légers que chaque jour, après le reveil, à 3 heures du matin, les déportées devaient attendre en plein air, l'appel qui n'avait souvent lieu qu'à 7 heures.

Combien contractèrent des maladies pulmonaires mortelles pendant cette attente ?... On ne le saura sans doute jamais.

Ravensbrück n'était qu'un camp de passage.

Seules demeuraient, au camp les détenues âgées de plus de 60 ans qui étaient occupées à des travaux de tricot. Travaux d'ailleurs surveillés et pour lesquels on exigeait un gros rendement.

Les Orléanaises furent envoyées, après un court séjour, au camp de Torgau où elles furent employées dans une usine de munitions. Ce qui, signalons-le en passant, est absolument contraire aux conventions internationales.

Le travail de jour, étroitement surveillé par des Allemandes appartenant aux S.S. qui ne se gênaient pas pour frapper les Françaises à tous propos, et surtout hors de propos, durait de 7 heures à midi et de 1 heure à 7 heures.

Pour nourriture, deux soupes et 400 grammes de pain. Aucun colis ne pouvait parvenir.

Le travail de nuit durait dix heures consécutives, avec une soupe un peu plus copieuse à minuit.

Mais ce régime était sans doute trop dur.

Les déportées furent emmenées à Abtiroda, usine de munitions très importante. Le travail était aussi dur qu'à Torgau et la nourriture plus réduite. Les dix heures de nuit s'accomplissaient avec une courte pause sans aucun ravitaillement. Le silence était obligatoire et les punitions les plus graves pouvaient frapper celles qui échangeaient une parole avec les requis Français ou étrangers de l'usine.

En février 1945, la plupart des déportées furent transférées au camp de Markleber.

Les cent vingt-cinq premières eurent, on ne sait pourquoi, les cheveux rasés.

Le travail consistait à extraire du sable d'une carrière pour aller boucher des trous dans le camp.

Si une détenue chancelait, ou emportait une brochette insuffisamment chargée, elle était odieusement brutalisée.

Après douze heures de travail, presque sans nourriture, douze heures d'un travail qui eût été très dur pour un homme, un certain nombre de déportées étaient appelées pour aller décharger des wagons de charbon. Elles ne pouvaient se reposer que lorsque cette tâche était finie. Et le lendemain, dès l'aube, il fallait retourner à la carrière de sable.

A Markleber, les S.S. tuaient, par la fatigue et la faim, aussi sûrement qu'ils l'auraient fait avec une arme.

Devant l'avance des Américains, le camp fut évacué.

A pied, la douloureuse colonne dut parcourir 250 kilomètres en dix-sept jours. Les déportées n'étaient chaussées que de mauvaises galoches. Pour toute nourriture, elles ne reçurent en dix-sept jours que vingt-deux pommes de terre crues, deux tartines de pain et deux fois un demi-litre de soupe. C'est d'ailleurs sur l'intervention de soldats de la Wehrmacht, indignés des traitements que les S.S. faisaient subir aux déportées, que la soupe fut distribuée.

Au cours de ce long voyage, un certain nombre de déportées, comme Mmes Gibault et Bernard, réussirent à s'enfuir. Mme Gibault est revenue, et on attend Mme Bernard ; elles nous racontèrent sans doute les péripéties de leur évasion.

Au début de mai, les déportées arrivaient au camp de Wübboll où elles furent employées à charger des trains de « lance-flammes » et de mines.

Dans la nuit du 7 au 8 mai, leurs gardiens s'enfuirent.

Et au matin, à l'heure où les Orléanaises pensaient qu'on allait leur offrir l'anniversaire de la Libération de leur ville, elles eurent la joie de constater que les portes du camp étaient ouvertes. Elles partirent à pied vers les lignes russes, puis en camion, gagnèrent les lignes américaines. A Duisbourg, elles prirent le train et par Charleville, furent acheminées vers Orléans.

Le calvaire était terminé.

Document 14 : article publié dans le numéro du 2 juin 1945 de La République du Centre (AD45, 201 PR 1).

Le démantèlement du maquis de Samatha a lieu en juillet 1944. À la suite de son arrestation le 23 juin, Guy Eymar dit « Gérard », résistant qui, par ses importantes fonctions, connaît très bien les différents groupes du Loiret, cède à la pression et livre des noms et l'emplacement des maquis. S'ensuivent plusieurs rafles de résistants, dont celle des 31 juillet et 1^{er} août qui clôt cet épisode avec l'arrestation simultanée des derniers membres du maquis de Samatha. Capturé plus tard dans le Tyrol, « Gérard » sera condamné à mort par la cour de justice d'Orléans pour cette trahison et fusillé dans la foulée.

Pour les résistantes débute « l'enfer », le « calvaire » d'une déportation vers les camps de concentration nazis. Les principales étapes en sont retracées : la prison et



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



les interrogatoires musclés à Orléans, le départ vers la région parisienne (Romainville) à l'approche des troupes alliées, le départ vers Ravensbrück, la dispersion pour aller travailler dans des camps annexes, les « marches de la mort » à l'approche de la défaite allemande, enfin la libération et le retour en France.

Le récit ne lésine pas sur les détails révoltants et cible particulièrement les nazis dont la cruauté est à plusieurs reprises évoquée. Les conditions de vie déplorables au sein du système concentrationnaire font l'objet de longs passages. Une phrase synthétise ses deux principaux axes de l'article : « À Markleber⁴, les S.S. tuaient par la fatigue et la faim, aussi sûrement qu'ils l'auraient fait avec une arme ». On ne saurait mieux résumer la barbarie à l'œuvre dans les camps nazis.

L'horreur est d'autant plus grande qu'elle concerne des femmes. Les scènes d'humiliation ne manquent pas : déshabillage, rasage du crâne, violences physiques, longues heures d'attente debout avant l'appel... En revanche le tatouage du matricule est oublié. Volontairement, par respect pour l'intimité des survivantes ? Yvonne Montant (matricule 57889) et Suzanne Chevallier (matricule 57712) n'y ont pourtant pas échappé. Dans une précision un peu dérisoire, il est fait mention que le travail de ces femmes dans des usines d'armement est « absolument contraire à toutes les conventions internationales ». Hitler n'avait-il pas montré dès son accession au pouvoir en 1933 son mépris de toutes les règles du droit ?

Les rares moments où ces résistantes reçoivent un peu de soutien contrastent avec l'ignominie nazie. C'est l'intervention de la Croix-Rouge française pour les ravitailler avant que leur train n'entre en Allemagne, c'est celle de soldats allemands qui, alors que s'effondre le Troisième Reich, demandent que ces déportées faméliques jetées sur les routes bénéficient d'une soupe. Voilà qui est bien peu pour ces rescapées qui ont eu la chance, elles, de revenir.

Le hasard a voulu que la capitulation allemande et la libération des prisonnières coïncide avec l'anniversaire de la victoire de Jeanne d'Arc sur les Anglais à Orléans le 8 mai 1429. À l'heure de leur délivrance, ces résistantes loirétaines songeaient-elles réellement à cet exploit de l'héroïne nationale ? Le journaliste se plaît à le penser. Incidemment, peut-être même inconsciemment, il met en parallèle le patriotisme de Jeanne d'Arc avec celui de ces Orléanaises, évoqué dans le tout premier paragraphe et qui justifierait leurs sacrifices.

Les commémorations sont souvent l'occasion de solliciter des témoignages auprès des acteurs des événements, dans un souci de conserver et transmettre leur mémoire. *L'Éclaireur du Gâtinais*, dans son numéro du 24 août 1994, célèbre dans cet esprit les 50 ans de la libération de Châtillon-Coligny (document 15).

⁴ En réalité il s'agit du camp de Markkleeberg, près de Leipzig.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Outre que le quotidien a pu se procurer des photos tout à fait exceptionnelles de l'arrivée des Américains dans la commune, sa démarche donne une place de choix aux récits des résistants. Certains ont été composés pour l'occasion comme ceux du sergent-chef des FFI Jack Martin et du maquisard Roger Ferretti, d'autres sont des reprises d'un rapport (celui du lieutenant de gendarmerie Pernet) ou d'un récit d'époque (celui de l'abbé Bracquemont). La mise en page n'aide pas forcément à déterminer clairement le statut de chaque document, les archives côtoyant sans distinction les articles de 1994.

Il y a tout juste cinquante ans, l'armée américaine pénètre à Châtillon-Coligny et dans les diverses communes du canton. Après l'affrontement, l'inquiétude, la privation, un immense soulagement était ressenti par toute la population.

Sur cette période et notamment sur l'arrivée des soldats américains, on connaît aujourd'hui des récits très précis grâce à des personnes comme l'abbé Bracquemont (curé de Châtillon-Coligny de 1931-1954). Ce brave curé de campagne notait en effet inlassablement chaque jour sur les registres paroissiaux, les principales informations qu'il pouvait recueillir ici ou là durant la période 39-45. Il y a aussi le sergent-chef instructeur des F.F.I., Jack Martin, retiré à Châtillon, qui a pu nous donner des précisions et nous fournir différents documents sur le fonctionnement et les principales interventions de son groupe du maquis de Sainte-Geneviève-des-Bois. Enfin, Maurice Raby (père de Lisette), remarquable photographe de l'époque, qui avait réalisé une multitude de clichés pour laisser une trace de cette troublante période.

C'est donc avec tous ces témoignages que nous pouvons vous présenter dans cette édition, l'arrivée de la 35^e division d'infanterie américaine (3^e armée du général Patton) à Châtillon-Coligny. Pour concevoir ce document, nos remerciements vont en particulier à M. l'abbé Driard, Mlle Cailloux et Raby, la famille Sergent, MM. Jack Martin et Roger Ferretti, ainsi qu'à la municipalité de Châtillon-Coligny.

Ajoutons qu'à la mairie du chef-lieu se tient du 23 au 28 août une exposition sur le cinquantième de la libération. Heures d'ouverture : mardi, mercredi et jeudi de 14 heures à 19 heures ; vendredi, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.

Document 16 : commémoration des 50 ans de la libération de Châtillon-Coligny dans L'Éclaireur du Gâtinais (24 août 1994, détail, AD 45, 6 PR 71).

Quatre paragraphes introductifs font office de note d'intention, de remerciements et d'annonce pour une exposition (document 16). On sent la volonté du quotidien de participer pleinement à ce temps de commémoration en offrant aux lecteurs une iconographie rare et des témoignages inédits.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Le journal de l'abbé Bracquemont, curé de Châtillon-Coligny lors de la Libération, est le plus précis sur les événements qui ont abouti à la fuite des forces d'Occupation. On y note d'ailleurs les difficultés à y parvenir, la « libération » de la commune s'étalant en réalité entre le 22 et le 26 août, jour où les habitants sont finalement autorisés à pavoiser les rues. Le témoignage le plus émouvant est certainement celui de Roger Ferretti, lequel retrace le parcours tragique de Maurice Saint-Marc et les efforts de ses camarades pour perpétuer sa mémoire au-delà de la fin de la guerre.

Maurice Saint-Marc, un maquisard de 24 ans tombé le 29 juillet à Châtillon-Coligny

par Roger Ferretti, maire-adjoint de Mézilles, président des ACPG

29 juillet 1944 - 29 juillet 1994. Un demi-siècle s'est écoulé depuis la mort de Maurice Saint-Mars.

Cette plaque, rue du Paradis à Châtillon-Coligny, perpétue le souvenir de notre camarade tombé à cet endroit sous les balles hitlériennes.

Maurice était un réfractaire au S.T.O. et avait rejoint le maquis du Parc entre Champignelles et Le Charme début juin 1944.

Enfant de l'assistance, il fut élevé dans les familles Bourgoin et Dupré à Mézilles.

Quand le maire de l'époque nous fit convoquer pour nous faire part de l'ordre de réquisition au S.T.O. en ce début de mars 1943, nous étions 18. Après concertation, nous nous sommes présentés à la mairie où le maire nous a incités à nous rendre à Auxerre au bureau du recrutement pour nous faire inscrire. Nous sommes allés à Auxerre, seuls, deux requis sont allés au centre ville mais seulement pour observer ce qui se passait et nous renseigner. Regroupés, nous avons cassé la croûte, puis en fin de soirée, nous sommes rentrés à Mézilles et avons fait notre rapport à M. le Maire, lui disant que nous étions inscrits.

A partir de ce moment, nous nous sommes dispersés dans les fermes des environs. Réfractaires au S.T.O., nous n'avions plus droit aux tickets d'alimentation. Qu'à cela ne tienne : une vaste chaîne de solidarité s'est établie afin d'organiser le ravitaillement. Il y avait aussi des jeunes des villes qui venaient à la campagne pour se cacher et échapper au S.T.O.

Les agriculteurs qui battaient du

blé au fléau, le meunier qui le transformait en farine et le livrait aux boulangers. Le boucher qui abattait clandestinement du bétail fourni par les cultivateurs.

Il y avait de braves gens qui prenaient des risques en nous hébergeant et nous ravitaillant. Le garde-champêtre et le postier qui renvoyaient les convocations avec la mention " inconnu " ou " parti sans laisser d'adresse ". La complicité également des gendarmes de Saint-Fargeau.

Puis, ce fut début 1944, l'époque où comme Maurice Saint-Mars, certains d'entre nous rejoignirent le maquis.

Ayant rejoint le maquis du Parc à Champignelles (maquis du groupe Libération Nord), Maurice participa à de nombreuses actions : parachutages, sabotages, attaques de convois, embuscades sur des groupes d'Allemands isolés. Les consignes générales données aux Résistants étaient de faire en sorte de retarder le plus possible la montée des renforts, soit en hommes, soit en matériels de toutes sortes en direction du front de Normandie.

Dans la nuit du 28 au 29 juillet, le maquis est attaqué et malgré les renforts du maquis de la Coutelée (commune de Lavau), les maquisards sont inférieurs en nombre et en armement et après une dure bataille, ils doivent rompre et se disperser dans plusieurs directions. Ils laissent 9 morts sur le lieu de la bataille.

Le matin du 29 juillet, un petit groupe de F.T.P. du maquis du Parc se trouve à Châtillon. Ils sont pratiquement pris au piège, car les

Allemands cernent toutes les issues, occupent la ville et sèment la terreur, tirant sur tout ce qui bouge et recherchent les " terroristes ".

Que ce passa-t-il à ce moment ? Il semble que les quelques maquisards du groupe réussirent à s'échapper ou à se cacher ? Seul Maurice, empruntant la rue principale à peu près à la hauteur de la rue de Paradis, se trouve face à un groupe d'Allemands qui lui tirent dessus et l'abattent. Il s'écroule, criblé de balles. Même à terre, les Hitlériens continueront de tirer pour le massacrer et après, ils s'acharneront sur son cadavre à coups de crosses et de bottes.

Voilà comment finit un maquisard de 24 ans qui se battait pour que son pays, la France, retrouve la liberté.

Il sera enterré provisoirement à Châtillon, puis à la libération, ses camarades de Libé-Nord feront une collecte et en collaboration avec ses familles adoptives (Bourgoin et Dupré), une tombe sera érigée à Mézilles. Il sera exhumé et transféré au cimetière de la commune.

Nous prenons soin de sa tombe. Cette année, les plaques ont été nettoyées et les inscriptions refaites.

Chaque 8 mai, une délégation d'anciens combattants dépose une gerbe tricolore et lui rend les honneurs avec le drapeau et observent une minute de silence en même temps que retentit la sonnerie aux Morts.

Document 17 : commémoration des 50 ans de la libération de Châtillon-Coligny dans L'Éclaireur du Gâtinais (24 août 1994, détail, AD 45, 6 PR 71).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Tout semblait prédestiner ce jeune maquisard à l'oubli. Issu des marges départementales entre Loiret et Yonne, sans famille autre que des parents d'accueil, entré tardivement en résistance (juin 1944) et mort précocement (29 juillet 1944), Maurice Saint-Marc paraissait condamné à l'anonymat, ou tout du moins à ne figurer que sur des listes de victimes identifiées. Parmi tous les morts de la Résistance, il n'y a guère que les quelques maquisards de Lorris dont le nom n'a pu être retrouvé à connaître pire situation.

Par la volonté de ses camarades, sa mémoire persiste pourtant. La solidarité entre jeunes réfractaires, les moments partagés dans la lutte contre l'ennemi, le dégoût que suscitent les soldats allemands s'acharnant sur son cadavre sont autant de motivations pour faire vivre son souvenir. Dès la fin de la guerre, son corps, d'abord enterré à la hâte à Châtillon-Coligny où il a été abattu, est transféré au cimetière de Mézilles (Yonne) d'où il est originaire et où il repose dans une tombe financée par ses amis. Les mêmes font poser une plaque en sa mémoire sur les lieux de son martyr, rue du Paradis à Châtillon. Plaque et tombe sont régulièrement entretenues, au moins est-ce encore le cas en 1994. Par ailleurs, tous les 8 mai une cérémonie rappelle la mémoire de Maurice Saint-Marc. Sous la plaque on dépose une gerbe, on montre les drapeaux, on respecte une minute de silence et on se recueille au son de la sonnerie aux morts.

Roger Ferretti raconte tout cela avec une émotion palpable, évidente dans les derniers paragraphes. Derrière le destin d'un jeune résistant, partagé par bien d'autres, il y a l'individu qu'il a connu, apprécié et ensuite honoré. Là où l'historien voit dans cette trajectoire singulière un simple élément d'un événement aux dimensions internationales, Ferretti renverse la perspective et montre comment la Seconde Guerre mondiale a brisé une vie à peine entamée. On ne saurait cependant opposer les deux démarches. L'une et l'autre se nourrissent mutuellement et, dans le cas présent, participent autant à rappeler les faits qu'à lutter contre l'oubli. Ainsi va le fructueux compagnonnage entre histoire et mémoire.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Soldats américains sur la place du Martroi à Orléans le 17 août 1944, AD45, 7 Fi 347.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



FICHES PÉDAGOGIQUES



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Troisième – La collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale

Document

4 Septembre 1944

M. P. , chef de Division
à la préfecture d'Orléans

[...] A été collaborateur non par conviction mais par intérêt.

[...] A accepté les fonctions de Directeur des Camps d'Internement des juifs, communistes et francs-maçons en échange du titre de chef de division.

A accompli sa tâche avec beaucoup de zèle en contact permanent et en étroite liaison avec la Gestapo et la Kommandantur.

A fait œuvre de propagandiste de la politique de Vichy [...]

Sa ferme conviction dans la victoire de l'armée allemande a été ébranlée au cours de l'année 1943.

A avoué dans des conversations privées s'être trompé et avoir mal misé.

À partir de ce moment a joué le double jeu et, sans cesser sa collaboration avec les allemands dans la chasse aux juifs, a pris en rendant quelques services aux persécutés, des assurances contre un changement de fortune.

Son maintien à un poste-vedette ou son ascension à un poste supérieur constituerait un défi à l'opinion publique et il paraît urgent, autant dans son propre intérêt qu'au point de vue de l'épuration, qu'il rentre dans l'ombre de la retraite avec cessation de services immédiats.

Dossier d'épuration de P. , chef de division à la préfecture du Loiret sous l'Occupation (document tiré des archives de la commission d'épuration de la préfecture du Loiret, transcrit et anonymisé, 4 septembre 1944, AD45 11 R 73).

Consignes

- 1/ Relevez les différents reproches faits à l'attitude de ce fonctionnaire pendant l'Occupation.
- 2/ En vous appuyant sur votre connaissance de la chronologie de la Seconde Guerre mondiale, expliquez la phrase suivante : « sa ferme conviction dans la victoire de l'armée allemande a été ébranlée au cours de l'année 1943 ».
- 3/ Pourquoi peut-on dire que ce fonctionnaire est complice du génocide des Juifs ?
- 4/ La sanction proposée pour ce fonctionnaire vous paraît-elle juste ? Pourquoi ?



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Troisième – La Résistance intérieure pendant la Seconde Guerre mondiale

Les Françaises, comme les Français se sont dévoués à la cause de la Résistance et beaucoup d'entre elles ont payé de leur liberté et souvent de leur vie leur attachement à la Patrie.

De nombreuses femmes furent déportées astreintes aux plus durs travaux, soumises à toutes les rigueurs du froid et de la faim, victimes des pires brutalités, des pires horreurs.

Deux Orléanaises déportées, Mmes Chevallier et Montant, sont revenues les premières, il y a quelques jours, après un long séjour au camp de Ravensbrück.

Le 1^{er} août 1944, à la suite d'une trahison, la Gestapo découvrit le maquis de « Samatha » et procéda à un coup de filet à Orléans à Sandillon, Marcilly, etc...

Plusieurs femmes étaient arrêtées en même temps que leurs maris. Parmi elles se trouvaient notamment Mmes Montant, Besnard, Couentier, Chevallier, Gibault, Mallet, etc.

Les interrogatoires à la Gestapo d'Orléans furent rapides.

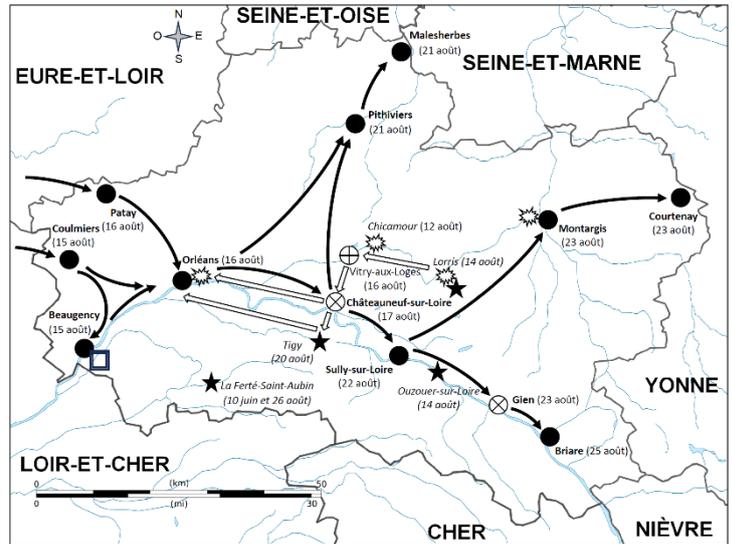
Le traître avait bien fait son métier et les Allemands étaient au courant de toute l'organisation.

Toutes les personnes arrêtées furent incarcérées rue Eugène Vignat. Elles ne devaient pas y rester longtemps.

Le 5 août, devant l'avance américaine, la prison fut vidée. Les hommes furent envoyés à Compiègne et les femmes à Romainville.



Doc 2 (ci-dessus) : déraillement d'un train provoqué par la Résistance à Conflans-sur-Loing le 12 juillet 1944.



Les initiatives de la Résistance	L'avancée des Alliés	Des Allemands sur la défensive
⇒ Mouvement des troupes des maquis	➔ Mouvement des troupes alliées	☄ Principaux combats
⊕ Point de rassemblement des troupes des maquis	● Ville libérée par les troupes alliées	★ Exactions des troupes allemandes
⊗ Ville libérée par la Résistance		□ Reddition de la colonne Elster (16 septembre)

Doc 1 : extrait de *La République du Centre* du 2 juin 1945. Le maquis de Samatha était un groupe de résistants non armés chargés de réceptionner et distribuer le matériel parachuté par les Alliés entre mai et juillet 1944.

Doc 3 : carte de la Libération du Loiret à l'été 1944.

Consignes

- 1/ Donnez la nature de chaque document. À partir de cette première réponse, montrez que ces documents sont complémentaires pour comprendre la Résistance.
- 2/ Relevez dans les documents les différentes actions possibles pour les résistants.
- 3/ En vous appuyant sur le contenu des documents, précisez quels sont les risques encourus par les résistants.
- 4/ Le premier document s'intéresse plus particulièrement aux femmes résistantes. Pourquoi leur sort paraît-il spécifique ?
- 5/ L'action de la Résistance intérieure vous paraît-elle décisive dans la Libération du Loiret ? Pourquoi ?



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Terminale – La collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale

Document

4 Septembre 1944

M. P. , chef de Division
à la préfecture d'Orléans

Arriviste doué d'une grande aptitude d'adaptation.

A été collaborateur non par conviction mais par intérêt.

Exécuteur de basses besognes de Martin-Sané [préfet du Loiret], a accepté les fonctions de Directeur des Camps d'Internement des juifs, communistes et francs-maçons en échange du titre de chef de division.

A accompli sa tâche avec beaucoup de zèle en contact permanent et en étroite liaison avec la Gestapo et la Kommandantur.

A fait œuvre de propagandiste de la politique de Vichy, soit aux côtés de M. Martin-Sané, soit en qualité de délégué de ce dernier dans les nombreuses manifestations dont les comptes-rendus figurent dans la presse locale.

Jouissait de la confiance des pouvoirs publics, au même titre que les fonctionnaires de la police lorsqu'il s'agissait de donner satisfaction à la Sicherheitspolizei [police de sûreté nazie], ainsi qu'en témoigne la copie ci-jointe de la lettre préfectorale du 29 mai 1943.

Sa ferme conviction dans la victoire de l'armée allemande a été ébranlée au cours de l'année 1943.

A avoué dans des conversations privées s'être trompé et avoir mal misé.

À partir de ce moment a joué le double jeu et, sans cesser sa collaboration avec les allemands dans la chasse aux juifs, a pris en rendant quelques services aux persécutés, des assurances contre un changement de fortune.

Son maintien à un poste-vedette ou son ascension à un poste supérieur constitueraient un défi à l'opinion publique et il paraît urgent, autant dans son propre intérêt qu'au point de vue de l'épuration, qu'il rentre dans l'ombre de la retraite avec cessation de services immédiats.

Dossier d'épuration de P. , chef de division à la préfecture du Loiret sous l'Occupation (document tiré des archives de la commission d'épuration de la préfecture du Loiret, transcrit et anonymisé, 4 septembre 1944, AD45 11 R 73).

Consignes

- 1/ Quels éléments montrent que P. collabore avec l'Occupant ?
- 2/ Relevez les indices de sa complicité dans le génocide des Juifs.
- 3/ Quelles responsabilités exerce-t-il au sein du régime de Vichy ?
- 4/ En vous appuyant sur la chronologie de la Seconde Guerre mondiale, expliquez le changement d'attitude de ce collaborateur à partir de 1943.
- 5/ Commentez la sanction proposée après la Libération pour ce collaborateur.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Terminale – La Résistance intérieure pendant la Seconde Guerre mondiale

Les Françaises, comme les Français se sont dévoués à la cause de la Résistance et beaucoup d'entre elles ont payé de leur liberté et souvent de leur vie leur attachement à la Patrie.

De nombreuses femmes furent déportées astreintes aux plus durs travaux, soumises à toutes les rigueurs du froid et de la faim, victimes des pires brutalités, des pires horreurs.

Deux Orléanaises déportées, Mmes Chevallier et Montant, sont revenues les premières, il y a quelques jours, après un long séjour au camp de Ravensbrück.

Le 1^{er} août 1944, à la suite d'une trahison, la Gestapo découvrit le maquis de « Samatha » et procéda à un coup de filet à Orléans à Sandillon, Marcilly, etc...

Plusieurs femmes étaient arrêtées en même temps que leurs maris. Parmi elles se trouvaient notamment Mmes Montant, Besnard, Couentier, Chevallier, Gibault, Mallet, etc.

Les interrogatoires à la Gestapo d'Orléans furent rapides.

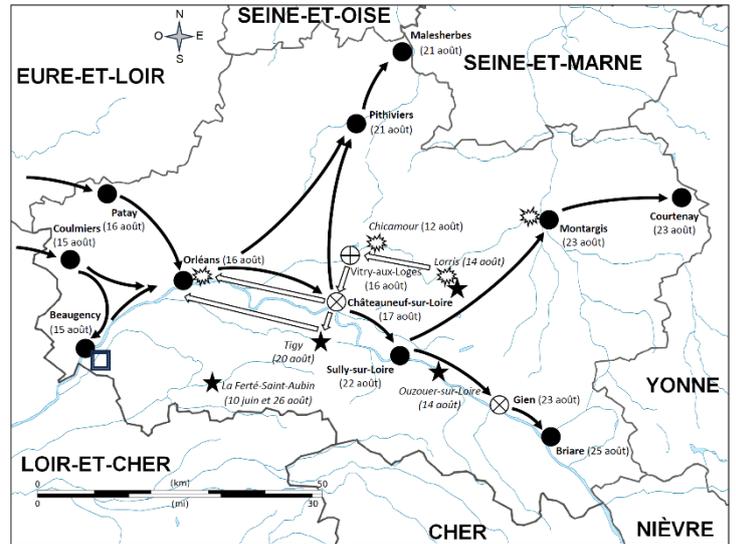
Le traître avait bien fait son métier et les Allemands étaient au courant de toute l'organisation.

Toutes les personnes arrêtées furent incarcérées rue Eugène Vignat. Elles ne devaient pas y rester longtemps.

Le 5 août, devant l'avance américaine, la prison fut vidée. Les hommes furent envoyés à Compiègne et les femmes à Romainville.



Doc 2 (ci-dessus) : déraillement d'un train provoqué par la Résistance à Conflans-sur-Loing le 12 juillet 1944.



Les initiatives de la Résistance	L'avancée des Alliés	Des Allemands sur la défensive
⇒ Mouvement des troupes des maquis	➔ Mouvement des troupes alliées	☀ Principaux combats
⊕ Point de rassemblement des troupes des maquis	● Ville libérée par les troupes alliées	★ Exactions des troupes allemandes
⊗ Ville libérée par la Résistance		□ Reddition de la colonne Elster (16 septembre)

Doc 1 : extrait de *La République du Centre* du 2 juin 1945. Le maquis de Samatha était un groupe de résistants non armés chargés de réceptionner et distribuer le matériel parachuté par les Alliés entre mai et juillet 1944.

Doc 3 : carte de la Libération du Loiret à l'été 1944.

Consignes

- 1/ En quoi ces documents sont-ils complémentaires pour comprendre la Résistance ?
- 2/ Relevez dans les documents les différentes formes de résistances.
- 3/ En vous appuyant sur le contenu des documents, précisez quels sont les risques encourus par les résistants.
- 4/ Pourquoi le document 1 s'intéresse-t-il spécifiquement aux femmes résistantes ?
- 5/ Quel est le rôle de la Résistance intérieure dans la Libération du Loiret en 1944 ? Son action a-t-elle été décisive ?



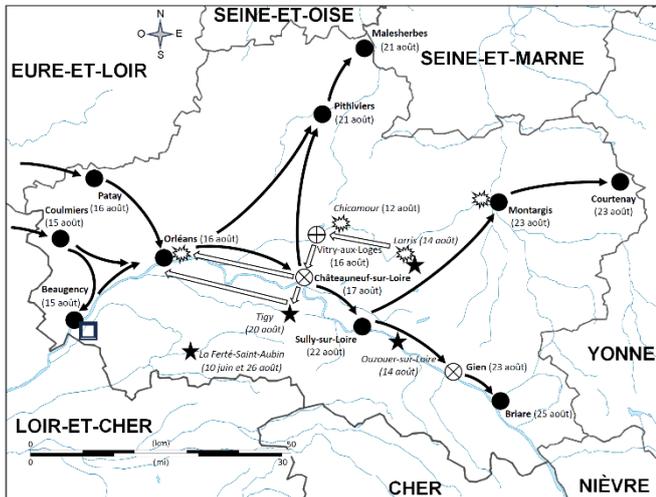
LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Terminale – Les crimes de guerre allemands à l'été 1944

Document 1 : la libération du Loiret en 1944

Document 2 : exactions ont été dans des maquisards



- | | | |
|---|---|---|
| Les initiatives de la Résistance | L'avancée des Alliés | Des Allemands sur la défensive |
| ⇒ Mouvement des troupes des maquis | → Mouvement des troupes alliées | ☼ Principaux combats |
| ⊕ Point de rassemblement des troupes des maquis | ● Ville libérée par les troupes alliées | ★ Exactions des troupes allemandes |
| ⊗ Ville libérée par la Résistance | | □ Reddition de la colonne Elster (16 septembre) |

massacres commis par les Allemands le Lundi 14 août 1944 14.08.1944

Dans un coin de la Forêt Domaniale d'Orléans, du cantonnement aménagé de LORRIS, coupe VI 03, dans cette parcelle à l'angle du carrefour formé par les routes de la Fontenelle et de la Couâme

à quelques mètres, toute l'horreur pestilentielle qui permet de penser que ~~xxx~~ Dante n'a rien dit.

Au fond d'un trou peu profond, qui permet de penser que les malheureuses victimes ont été dans l'obligation de creuser leur propre tombe, huit formes humaines, huit masses sombres entassées les unes sur les autres.

Aucun papier ne permettant leur identification, seul le signalement de chacun, d'après les vêtements dont ils étaient vêtus permettra, par la suite, de les identifier.

Ils ont été jetés pile-mêle, en pleine terre, comme des bêtes. Des restes d'hommes, au visage non reconnaissable, cette chose que le lincaul n'a point encore enveloppée et recouverte, cela a été ceux qui ont lutté jusqu'à la mort.

Il y a quelque part, dans nos communes voisines, des parents une femme, qui ne savent pas encore de celui dont ils espèrent le retour, de celui dont ils contemplant furtivement le portrait sur le mur ou dans le portefeuille n'est plus rien que ost amas de chair souillée, témoin accablant du passage des barbares.

C'est tout ce qui reste de ceux qu'on a découverts, assaillis par les mouches, en cet état qui vous fait frémir d'horreur rien que d'en parler pour peu qu'en ait vu et respiré.

Tout près de là, à une vingtaine de mètres, les restes apparents d'un repas pris par les tortionnaires dont le sang de leurs victimes ne dérangea en rien l'appétit bestial des bourreaux.

D'autres parties de la forêt, non loin de là, ont été également témoins, sous un autre aspect, de faits identiques.

Des morts de la dernière heure, c'est la signature sanglante de l'ennemi en déroute.

Tel fut découvert le Charnier des Routes de la Fontenelle et de la Couâme.

P.S/ Ignominie féroce - Il vient d'être procédé à la relève, à l'identification et à la mise en bière des Corps, l'infamie se perpétue et une vision nouvelle, toute de cruauté, révèle que le dernier martyr se trouvant au fond de ce trou sanguinaire, avait les jambes attachées avec sa propre ceinture, un inconnu qui portera le n° 25 en attendant la reconnaissance par sa famille.

NOMS DES VICTIMES :

N° 18 - BRAULT Camille	N° 22 - GREVIN René
N° 19 - MARJOLET Victor Henri	N° 23 - GREVIN Roger
N° 20 - SZCZEPANIAK Romain	N° 24 - BAUDRON Jean
N° 21 - MEYTHE Marcel	N° 25 - RADAI Stanislas

fait à LORRIS, août 1944
Arnaud BESSON

Consignes

1/ En vous appuyant sur le contenu précis des deux documents, présentez le contexte dans lequel se déroulent les crimes de guerre allemands.

2/ Quelle est la nature du document 2 ? Pourquoi le ton adopté dans certains passages ne correspond-il pas à ce qu'on trouve habituellement dans des documents de même nature ?

3/ Quel est l'intérêt du document 2 au moment de sa rédaction et peut-on imaginer des usages ultérieurs ?

4/ À partir des documents, expliquez la différence entre ce qui relève de la « normalité » de la guerre et ce qui relève de crimes de guerre.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Terminale HGGSP – Histoire et mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Document : hommage à un résistant tué le 19 juillet 1944 à Châtillon-Coligny (Loiret)

Maurice Saint-Marc, un maquisard de 24 ans tombé le 29 juillet à Châtillon-Coligny

par Roger Ferretti, maire-adjoint de Mézilles, président des ACPG

29 juillet 1944 - 29 juillet 1994. Un demi-siècle s'est écoulé depuis la mort de Maurice Saint-Mars.

Cette plaque, rue du Paradis à Châtillon-Coligny, perpétue le souvenir de notre camarade tombé à cet endroit sous les balles hitlériennes.

Maurice était un réfractaire au S.T.O. et avait rejoint le maquis du Parc entre Champignelles et Le Charme début juin 1944.

Enfant de l'assistance, il fut élevé dans les familles Bourgoïn et Dupré à Mézilles.

Quand le maire de l'époque nous fit convoquer pour nous faire part de l'ordre de réquisition au S.T.O. en ce début de mars 1943, nous étions 18. Après concertation, nous nous sommes présentés à la mairie où le maire nous a incités à nous rendre à Auxerre au bureau du recrutement pour nous faire inscrire. Nous sommes allés à Auxerre, seuls, deux requis sont allés au centre ville mais seulement pour observer ce qui se passait et nous renseigner. Regroupés, nous avons cassé la croûte, puis en fin de soirée, nous sommes rentrés à Mézilles et avons fait notre rapport à M. le Maire, lui disant que nous étions inscrits.

A partir de ce moment, nous nous sommes dispersés dans les fermes des environs. Réfractaires au S.T.O., nous n'avions plus droit aux tickets d'alimentation. Qu'à cela ne tienne : une vaste chaîne de solidarité s'est établie afin d'organiser le ravitaillement. Il y avait aussi des jeunes des villes qui venaient à la campagne pour se cacher et échapper au S.T.O.

Les agriculteurs qui battaient du

blé au fléau, le meunier qui le transformait en farine et le livrait aux boulangers. Le boucher qui abattait clandestinement du bétail fourni par les cultivateurs.

Il y avait de braves gens qui prenaient des risques en nous hébergeant et nous ravitaillant. Le garde-champêtre et le postier qui renvoyaient les convocations avec la mention " inconnu " ou " parti sans laisser d'adresse ". La complicité également des gendarmes de Saint-Fargeau.

Puis, ce fut début 1944, l'époque où comme Maurice Saint-Mars, certains d'entre nous rejoignirent le maquis.

Ayant rejoint le maquis du Parc à Champignelles (maquis du groupe Libération Nord), Maurice participa à de nombreuses actions : parachutages, sabotages, attaques de convois, embuscades sur des groupes d'Allemands isolés. Les consignes générales données aux Résistants étaient de faire en sorte de retarder le plus possible la montée des renforts, soit en hommes, soit en matériels de toutes sortes en direction du front de Normandie.

Dans la nuit du 28 au 29 juillet, le maquis est attaqué et malgré les renforts du maquis de la Coutelée (commune de Lavau), les maquisards sont inférieurs en nombre et en armement et après une dure bataille, ils doivent rompre et se disperser dans plusieurs directions. Ils laissent 9 morts sur le lieu de la bataille.

Le matin du 29 juillet, un petit groupe de F.T.P. du maquis du Parc se trouve à Châtillon. Ils sont pratiquement pris au piège, car les

Allemands cernent toutes les issues, occupent la ville et sèment la terreur, tirant sur tout ce qui bouge et recherchent les " terroristes ".

Que ce passa-t-il à ce moment ? Il semble que les quelques maquisards du groupe réussirent à s'échapper ou à se cacher ? Seul Maurice, empruntant la rue principale à peu près à la hauteur de la rue de Paradis, se trouve face à un groupe d'Allemands qui lui tirent dessus et l'abattent. Il s'écroule, criblé de balles. Même à terre, les Hitlériens continueront de tirer pour le massacrer et après, ils s'acharneront sur son cadavre à coups de crosses et de bottes.

Voilà comment finit un maquisard de 24 ans qui se battait pour que son pays, la France, retrouve la liberté.

Il sera enterré provisoirement à Châtillon, puis à la libération, ses camarades de Libé-Nord feront une collecte et en collaboration avec ses familles adoptives (Bourgoïn et Dupré), une tombe sera érigée à Mézilles. Il sera exhumé et transféré au cimetière de la commune.

Nous prenons soin de sa tombe. Cette année, les plaques ont été nettoyées et les inscriptions refaites.

Chaque 8 mai, une délégation d'anciens combattants dépose une gerbe tricolore et lui rend les honneurs avec le drapeau et observent une minute de silence en même temps que retentit la sonnerie aux Morts.

Récit paru dans L'Éclaireur du Gâtinais le 24 août 1994 (AD 45, 6 PR 71).

Consignes

- 1/ En quoi le contexte de ce document en éclaire-t-il le contenu ?
- 2/ Quels sont les éléments de ce récit relevant de l'histoire ? Et de la mémoire ?
- 3/ L'auteur du document laisse-t-il transparaître des émotions ? Pourquoi ?
- 4/ Justifiez l'affirmation suivante : « ce document montre que l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale s'influencent mutuellement ».



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Éléments de correction

Troisième – La collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale

1/ Relevez les différents reproches faits à l'attitude de ce fonctionnaire pendant l'Occupation.

Le dossier d'épuration de ce fonctionnaire liste de multiples reproches : son absence de scrupule (« A été collaborateur non par conviction mais par intérêt »), sa promotion en se compromettant (directeur des camps d'internement en échange du titre de chef de division), sa collaboration active avec les autorités allemandes, son zèle à promouvoir le régime de Vichy, son « double jeu » lorsque la situation s'est retournée.

2/ En vous appuyant sur votre connaissance de la chronologie de la Seconde Guerre mondiale, expliquez la phrase suivante : « sa ferme conviction dans la victoire de l'armée allemande a été ébranlée au cours de l'année 1943 ».

L'année 1943 est marquée par le recul des forces de l'Axe en Europe. Le 2 février, sur le front de l'Est, l'armée allemande a capitulé à Stalingrad, mettant fin au mythe de l'invincibilité d'Hitler. La stratégie de débarquement des Alliés (Afrique du Nord en novembre 1942, Sicile en juillet 1943, Italie méridionale en septembre 1943) ouvre un nouveau front à l'Ouest, obligeant les Allemands à répondre présents sur deux fronts, ce qui les met en difficulté. Les perspectives de victoire finale pour les Alliés deviennent réelles. Conscient de ce retournement de situation, le fonctionnaire de la préfecture comprend que la victoire de l'Allemagne, qu'il croyait certaine, devient très hypothétique.

3/ Pourquoi peut-on dire que ce fonctionnaire est complice du génocide des Juifs ?

On peut dire que ce fonctionnaire est complice du génocide des Juifs car il a accepté en toute connaissance de cause la direction des camps d'internement du Loiret et qu'il a activement participé à la persécution des Juifs. L'aide tardive qu'il a pu apporter à quelques-uns d'entre eux n'était là que pour se préserver de graves sanctions une fois le conflit terminé.

4/ La sanction proposée pour ce fonctionnaire vous paraît-elle juste ? Pourquoi ?

Pour ce fonctionnaire, il est proposé comme sanction une mise à la retraite. Cela étonne car c'est une mesure très légère, or il lui est fait beaucoup de reproches dans son dossier d'épuration, certains très graves comme sa collaboration active avec l'Occupant et sa complicité dans les persécutions. On aurait pu imaginer qu'au moins un procès ait lieu pour qu'il soit condamné pour ces méfaits.

Troisième – La Résistance intérieure pendant la Seconde Guerre mondiale

1/ Donnez la nature de chaque document. À partir de cette première réponse, montrez que ces documents sont complémentaires pour comprendre la Résistance.

Le premier document est un article de journal proposant un récit des événements, le second est une photo d'un déraillement de train du fait d'un sabotage et le troisième est une carte de la Libération du Loiret où apparaissent entre autres les actions de la Résistance. Ces documents sont complémentaires car s'ils concernent tous l'action des résistants, leurs différentes natures apportent des regards distincts : récit évocateur pour le premier, image choc pour le second, synthèse graphique pour le troisième.

2/ Relevez dans les documents les différentes actions possibles pour les résistants.

Trois types d'action sont présents dans les documents : logistique (maquis de Samatha chargé de récupérer et distribuer le matériel parachuté), désorganisation de l'ennemi (sabotage de voie ferrée) et combat (libération d'une partie du département par les maquisards).

3/ En vous appuyant sur le contenu des documents, précisez quels sont les risques encourus par les résistants.

Les résistants courent des risques réels : celui d'être dénoncés (doc 1 : « à la suite d'une trahison, la Gestapo découvrait le maquis de Samatha »), celui d'être arrêtés, maltraités voire torturés par les autorités ennemies (doc 1 : « les interrogatoires de la Gestapo furent rapides »), celui d'être déportés (doc 1 : « de nombreuses femmes furent déportées, astreintes aux plus durs travaux... »), celui de mourir au combat (affrontements entre la Résistance et les Allemands apparaissant dans le doc 3), celui d'être victimes d'exactions allemandes (également portées sur la carte).



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



4/ Le premier document s'intéresse plus particulièrement aux femmes résistantes. Pourquoi leur sort paraît-il spécifique ?

Si La République du Centre s'est particulièrement intéressée au sort des femmes résistantes, c'est sans doute pour mettre en avant leur rôle important dans les actions menées et tenir compte d'un contexte où la place des femmes dans la société française semble évoluer (accès au droit de vote). Par ailleurs on ne peut exclure un regard genré du journal : les femmes étant considérées comme de constitution plus faible que les hommes, les violences qui leur sont faites paraissent d'autant plus inacceptables.

5/ L'action de la Résistance intérieure vous paraît-elle décisive dans la Libération du Loiret ? Pourquoi ?

D'après le document 3, les maquisards ont participé à des combats (Chicamour le 12 août, Lorris le 14...), libéré des villes (Châteauneuf-sur-Loire le 17, Gien le 23) et ont maîtrisé les forces allemandes au sud de la Loire. De leur côté, les troupes alliées ont libéré tout le Loiret au nord de la Loire en une dizaine de jours grâce à la puissance militaire déployée. Elles ont donc fait l'essentiel du travail dans la libération du département, les FFI n'étant à leurs yeux que des auxiliaires utiles. Si l'action de la Résistance n'a pas été décisive, elle n'en a pas moins été indispensable d'abord pour maintenir une pression sur l'armée d'occupation, puis pour prendre le contrôle du sud du Loiret.

Terminale – La collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale

1/ Quels éléments montrent que P. collabore avec l'Occupant ?

Ce fonctionnaire collabore activement avec les autorités allemandes, qu'il s'agisse de la police politique (Gestapo), des militaires (Kommandantur) ou de la police de sûreté (Sipo). Son dossier d'épuration mentionne qu'il répond avec empressement à leurs demandes et qu'il participe notamment à la « chasse aux juifs ». Pire encore, il poursuit la collaboration avec l'Occupant alors que le sort de la guerre tourne en sa défaveur.

2/ Relevez les indices de sa complicité dans le génocide des Juifs.

On peut dire que ce fonctionnaire est complice du génocide des Juifs car il a accepté en toute connaissance de cause la direction des camps d'internement du Loiret, dont Pithiviers et Beaune-la-Rolande où ont transité des milliers d'entre eux avant d'être déportés vers l'Est et particulièrement vers Auschwitz, mais aussi parce qu'il a activement participé à la « chasse aux Juifs », y compris lorsqu'il a compris que l'Allemagne ne remporterait pas la guerre, ce qui souligne son profond antisémitisme. L'aide tardive qu'il a pu apporter à quelques-uns d'entre eux n'était là que pour se préserver de graves sanctions une fois le conflit terminé.

3/ Quelles responsabilités exerce-t-il au sein du régime de Vichy ?

P. est un haut-fonctionnaire du régime de Vichy. Il occupe des postes importants (directeur des camps d'internement), assure la liaison avec les autorités d'Occupation, a le pouvoir de signer des lettres préfectorales (comme celle du 29 mai 1943) et en tant que délégué du préfet défend avec zèle le régime de Vichy et la politique qu'il mène.

4/ En vous appuyant sur la chronologie de la Seconde Guerre mondiale, expliquez le changement d'attitude de ce collaborateur à partir de 1943.

L'année 1943 est marquée par le recul des forces de l'Axe en Europe. Le 2 février, sur le front de l'Est, l'armée allemande a capitulé à Stalingrad, mettant fin au mythe de l'invincibilité d'Hitler. La stratégie de débarquement des Alliés (Afrique du Nord en novembre 1942, Sicile en juillet 1943, Italie méridionale en septembre 1943) ouvre un nouveau front à l'Ouest, obligeant les Allemands à répondre présents sur deux fronts, ce qui les met en difficulté. Les perspectives de victoire finale pour les Alliés deviennent réelles. Conscient de ce retournement de situation, le fonctionnaire de la préfecture comprend que la victoire de l'Allemagne, qu'il croyait certaine, devient très hypothétique.

5/ Commentez la sanction proposée après la Libération pour ce collaborateur.

Pour ce fonctionnaire, il est proposé comme sanction une mise à la retraite. Cela étonne car il lui est fait beaucoup de reproches dans son dossier d'épuration, certains très graves comme sa collaboration active avec l'Occupant et sa complicité dans les persécutions. On aurait pu imaginer qu'au moins un procès ait lieu pour qu'il soit condamné pour ces méfaits. La sanction proposée obéit donc à une autre logique, qui nous échappe car le document n'en dit rien. On peut émettre l'hypothèse qu'il n'était pas matériellement possible d'organiser trop de procès, qu'il y avait des cas plus graves, voire qu'un procès aurait mis en difficulté d'autres fonctionnaires passés entre les gouttes de l'épuration.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



Terminale – La Résistance intérieure pendant la Seconde Guerre mondiale

1/ En quoi ces documents sont-ils complémentaires pour comprendre la Résistance ?

Le premier document est un article de journal proposant un récit des événements, le second est une photo d'un déraillement de train du fait d'un sabotage et le troisième est une carte de la Libération du Loiret où apparaissent entre autres les actions de la Résistance. Ces documents sont complémentaires car s'ils concernent tous l'action des résistants, leurs différentes natures apportent des regards distincts : récit évocateur pour le premier, image choc pour le second, synthèse graphique pour le troisième.

2/ Relevez dans les documents les différentes formes de résistances.

Trois types d'action sont présents dans les documents : logistique (maquis de Samatha chargé de récupérer et distribuer le matériel parachuté), désorganisation de l'ennemi (sabotage de voie ferrée) et combat (libération d'une partie du département par les maquisards). Elles sont toutes en lien avec la résistance armée au moment de la Libération. Les documents ne donnent pas véritablement d'exemple de résistance civile.

3/ En vous appuyant sur le contenu des documents, précisez quels sont les risques encourus par les résistants.

Les résistants courent des risques réels : celui d'être dénoncés (doc 1 : « à la suite d'une trahison, la Gestapo découvrait le maquis de Samatha »), celui d'être arrêtés, maltraités voire torturés par les autorités ennemies (doc 1 : « les interrogatoires de la Gestapo furent rapides »), celui d'être déportés (doc 1 : « de nombreuses femmes furent déportées, astreintes aux plus durs travaux... »), celui de mourir au combat (affrontements entre la Résistance et les Allemands apparaissant dans le doc 3), celui d'être victimes d'exactions allemandes (également portées sur la carte).

4/ Pourquoi le document 1 s'intéresse-t-il spécifiquement aux femmes résistantes ?

Si La République du Centre s'est particulièrement intéressée au sort des femmes résistantes, c'est sans doute pour mettre en avant leur rôle important dans les actions menées et tenir compte d'un contexte où la place des femmes dans la société française semble évoluer (accès au droit de vote). Par ailleurs on ne peut exclure un regard genré du journal : les femmes étant considérées comme de constitution plus faible que les hommes, les violences qui leur sont faites paraissent d'autant plus inacceptables.

5/ Quel est le rôle de la Résistance intérieure dans la Libération du Loiret en 1944 ? Son action a-t-elle été décisive ?

D'après le document 3, les maquisards ont participé à des combats (Chicamour le 12 août, Lorris le 14...), libéré des villes (Châteauneuf-sur-Loire le 17, Gien le 23) et ont maîtrisé les forces allemandes au sud de la Loire. De leur côté, les troupes alliées ont libéré tout le Loiret au nord de la Loire en une dizaine de jours grâce à la puissance militaire déployée. Elles ont donc fait l'essentiel du travail dans la libération du département, les FFI n'étant à leurs yeux que des auxiliaires utiles. Si l'action de la Résistance n'a pas été décisive, elle n'en a pas moins été indispensable d'abord pour maintenir une pression sur l'armée d'occupation, puis pour prendre le contrôle du sud du Loiret.

Terminale – Les crimes de guerre nazis à l'été 1944

1/ En vous appuyant sur le contenu précis des deux documents, présentez le contexte dans lequel se déroulent les crimes de guerre allemands.

Lors de la Libération, les troupes allemandes, ne pouvant résister à la pression conjuguée des maquisards et de la puissance américaine, tentent une retraite en bon ordre (doc 1 qui montre l'avancée inexorable des troupes alliées, doc 2 : « signature sanglante de l'ennemi en déroute ») tout en multipliant les petits affrontements (voir les principaux combats sur le doc 1) et en pratiquant une violence répressive terrible qu'a nourrie l'idéologie nazie (exactions visibles sur le doc 1).

2/ Quelle est la nature du document 2 ? Pourquoi le ton adopté dans certains passages ne correspond-il pas à ce qu'on trouve habituellement dans des documents de même nature ?

Le document 2 est un rapport sur la découverte d'un charnier de maquisards. Son rédacteur n'hésite pas à faire appel à des tournures emphatiques (« Dante n'a rien dit », « témoin accablant du passage des barbares », « ignominie féroce »...) alors qu'habituellement ce type de document s'efforce de garder un ton neutre et descriptif. Cela est lié aux visions d'horreur de ce charnier et à la reconstitution mentale du martyr qu'ont subi les maquisards retrouvés morts.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



3/ Quel est l'intérêt du document 2 au moment de sa rédaction et peut-on imaginer des usages ultérieurs ?

Au moment de sa rédaction, ce rapport a pour vocation de reconstituer les faits et donner l'identité des maquisards exécutés. Cela peut être utile pour l'administration comme pour les familles des victimes. Néanmoins on sent que dès l'origine il est pensé comme un récit précis et imagé pouvant servir de preuve pour documenter les exactions de l'ennemi (approche historique), voire pour mettre en accusation les soldats impliqués (approche judiciaire, finalement jamais aboutie).

4/ À partir des documents, expliquez la différence entre ce qui relève de la normalité de la guerre et ce qui relève de crimes de guerre.

Les combats présents sur la carte (doc 1) relèvent de la « normalité » de la guerre, quand bien même il peut s'agir d'un conflit asymétrique. En revanche les exactions commises par les troupes allemandes (visibles sur la carte et documentées par le doc 2) sont contraires à toutes les règles du droit international et sont constitutives de crimes de guerre. Leurs victimes n'ont rien à voir avec des hommes armés morts au combat.

Terminale HGGSP – Histoire et mémoires de la Seconde Guerre mondiale

1/ En quoi le contexte de ce document en éclaire-t-il le contenu ?

Cet article est paru 50 ans exactement après les faits relatés. Nous sommes dans un temps de commémoration. Le contenu s'en ressent puisqu'il mélange le récit des événements et les manifestations qui en perpétuent la mémoire auprès de la population. L'article est en lui-même conçu comme faisant partie de ces commémorations du cinquantième de la Libération.

2/ Quels sont les éléments de ce récit relevant de l'histoire ? Et de la mémoire ?

L'essentiel de l'article est consacré à l'histoire de Maurice Saint-Mars, enfant de l'assistance, réfractaire au STO, maquisard actif et finalement tué à l'ennemi. Roger Ferretti fait ici œuvre d'historien en établissant les faits qui se sont passés. Il inscrit néanmoins ce travail dans une démarche mémorielle, dès les premières lignes (rappel du cinquantième et de la présence d'une plaque commémorative) puis à la fin de l'article par l'évocation de la sépulture de son camarade, l'entretien dont elle fait l'objet et les cérémonies organisées en hommage à Maurice Saint-Mars. L'article est donc soigneusement pensé, l'histoire étant encadrée en amont et en aval par un effort de mise en mémoire.

3/ L'auteur du document laisse-t-il transparaître des émotions ? Pourquoi ?

À plusieurs reprises, on sent que Roger Ferretti laisse pointer son émotion : lorsqu'il évoque l'enfance difficile de son camarade, lorsqu'il note avec dégoût que les Allemands se sont acharnés sur son cadavre, lorsqu'il évoque le soin apporté à sa sépulture, lorsqu'il rappelle les cérémonies annuelles qui se concluent par la sonnerie aux morts. Cette émotion est justifiée par la conscience de Roger Ferretti que Maurice Saint-Mars, sans famille et mort prématurément, risque de tomber dans l'oubli alors qu'ils ont été unis dans le combat contre les Allemands, que Maurice a été un camarade digne d'éloges et que son souvenir risque de s'évanouir à mesure que disparaissent les anciens maquisards.

4/ Justifiez l'affirmation suivante : « ce document montre que l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale s'influencent mutuellement ».

L'article de Roger Ferretti illustre parfaitement les interactions entre histoire et mémoire. Les circonstances (le cinquantième de la Libération) exigeaient des manifestations mémorielles, lesquelles ne peuvent se comprendre sans le récit des événements qui en sont à l'origine. Roger Ferretti part donc d'une plaque commémorative qu'il faut expliciter par l'histoire de Maurice Saint-Mars. Or la vie de celui-ci telle qu'elle nous est racontée, pour courte qu'elle fût, mérite de ne pas être oubliée et justifie à la fois l'existence de rituels mémoriels et de l'article lui-même. Ainsi l'histoire justifie la mémoire, qui en retour invite à se pencher précisément sur le passé.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



CHRONOLOGIE INDICATIVE

Événements locaux	Événements nationaux et internationaux
Mai 1944 : début des parachutages de matériel par les Alliés dans la perspective de la Libération	3 juin 1944 : de Gaulle crée le GPRF
	6 juin 1944 : débarquement de Normandie
10 juin 1944 : massacres de la ferme du By à La Ferté Saint-Aubin	8 juin 1944 : autorisation donnée aux soldats allemands de viser des civils lors d'opérations militaires. Les massacres de populations civiles se multiplient
10 août 1944 : arrivée clandestine à Orléans d'André Mars, commissaire de la République (préfet) le 16 août	9 août 1944 : ordonnance du GPRF restaurant la légalité républicaine et annulant les décisions prises par le régime de Vichy
14 août 1944 : assaut des troupes allemandes contre le maquis de Lorris	15 août 1944 : débarquement de Provence
16 août 1944 : libération d'Orléans	
20 août 1944 : mise en place officielle du CDL du Loiret	19-25 août 1944 : libération de Paris
Début septembre 1944 : le Loiret est entièrement libéré après les ultimes combats en Sologne, début de l'épuration officielle	
18 septembre 1944 : visite de de Gaulle à Orléans, dernière étape d'un circuit commencé à Lyon le 15 et poursuivi à Marseille, Toulouse, Bordeaux et Saintes	
	23 novembre 1944 : libération de Strasbourg
	27 janvier 1945 : arrivée des troupes soviétiques à Auschwitz
Mars 1945 : dissolution des gardes civiques issues de la Résistance loirétaine	29 avril et 13 mai : élections municipales, premiers scrutins où les femmes votent
Mai-juin 1945 : retour progressif des déportés dans le Loiret	8 mai 1945 : capitulation allemande



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



SIGLES

AMGOT : *Allied Military Government of Occupied Territories*, administration militaire que les Alliés, et particulièrement les États-Unis, voulaient imposer à la France libérée.

CDL : Comité départemental de libération, organe politique transitoire en attendant les élections. Celui du Loiret comprenait 22 résistants à l'origine, mais ce nombre a fluctué au gré des démissions et arrivées de nouveaux membres. Rapidement cantonné à un rôle consultatif, il s'implique dans l'épuration et organise des pétitions, sur le ravitaillement notamment. On lui doit d'être à l'initiative de la création de *La République du Centre* le 27 septembre 1944, Roger Secrétain, son fondateur, étant le beau-frère de Georges Carré, président du CDL jusqu'en juin 1945. Après les élections cantonales de septembre 1945, la mission du CDL est officiellement terminée. Il survit néanmoins en se transformant en association le 1^{er} février 1946. Il a existé aussi 37 CLL (Comités locaux de Libération), surtout à l'est du département, pour se substituer à des conseils municipaux trop compromis.

FFI : Forces françaises de l'intérieur, autrement dit les combattants armés de la Résistance intérieure réunis sous une même appellation à partir de 1944.

FFO : Forces françaises de l'Ouest, unités chargées de réduire les « poches » allemandes qui subsistent sur le littoral atlantique en 1944 et 1945.

FTP : Francs-tireurs partisans, résistants communistes intégrés aux FFI à partir de 1944 tout en gardant une certaine autonomie.

GI's : surnom générique des soldats de l'armée des États-Unis à partir de la Seconde Guerre mondiale. Son origine remonte au début du xx^e siècle lorsque des équipements de l'armée étaient marqués des initiales G.I. pour *galvanized iron*, en français « fer galvanisé ». D'autres interprétations ont circulé, toutes fautives : *Government Issue* (« fourniture du gouvernement »), *General Issue* (« fourniture de base ») ou *General Infantry* (« infanterie de base »).

GPRF : Gouvernement provisoire de la République française, instauré par de Gaulle le 3 juin 1944 pour administrer la France en attendant l'avènement d'un nouveau régime.

PCF : Parti communiste français, entré massivement en résistance à partir de juin 1941, lorsque l'Allemagne rompt le pacte de non-agression et attaque l'URSS.

STO : Service du travail obligatoire, instauré en 1943 et contraignant les jeunes Français à travailler pour l'Allemagne, voire à s'y rendre, pendant deux ans, suscitant un vaste rejet alimentant les maquis en résistants.



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945



BIBLIOGRAPHIE

N'a été retenue dans cette bibliographie qu'une sélection d'ouvrages et d'articles spécifiquement consacrés à la Libération du Loiret et à sa mémoire. Pour compléter l'information, on pourra se reporter à des ouvrages plus généraux sur la Seconde Guerre mondiale dans le Loiret, aux monographies communales et aux nombreux témoignages laissés par les résistants.

Noëlline Castagnez, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans la vie politique orléanaise après la Libération » dans Pierre Allorant et Noëlline Castagnez, *Mémoires des guerres. Le Centre-Val-de-Loire, de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 269-286.

Renée-Claude Contreau-Montembault et al., *Le Maquis de Samatha. 1944*, Sandillon, mairie de Sandillon/AFMD, 2024⁵.

Jacques Debal, « La Libération à travers la presse locale » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome XIII, n° 106, mars 1995, p. 25-64.

Yves Durand et Robert Vivier, *Libération des pays de Loire. Blésois, Orléanais, Touraine*, Paris, Hachette, 1974.

Jean-Marie Flonneau, *Les pouvoirs à la Libération (Loiret)*, Institut d'histoire du temps présent, 1989.

Jacques Guérold, « Juin – septembre 1944 : la Libération de l'Orléanais » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome XIII, n° 106, mars 1995, p. 17-24.

Hervé Hugueny, « La presse hebdomadaire dans le Loiret à la Libération (septembre 1944 – janvier 1946) » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome IX, n° 76, avril 1987, p. 25-38.

⁵ Livret disponible en ligne (<https://www.sandillon.fr/wp-content/uploads/2024/09/Livret-Maquis-de-Samatha-2024-1.pdf>)



LE LOIRET LIBÉRÉ 1944-1945





**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



www.archives-loiret.fr

www.loiret.fr